

Alaskan Malamute Club de France

2021

Nationale d'élevage



CENTRALE
CANINE

Partenariat **ANTAGENE**

Offre valable du 18 Septembre au 18 Octobre 2021

-20%

Identifications génétiques à **36€**

Vérifications de parentés à **8€**

-10%

Test maladie/phénotype

à **67,50€**

Code promo :

➔ **ANTAMCF0921**



32^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE

Saint-Honoré-les-Bains – 18 et 19 septembre 2021

Avec attribution du CACS de CHAMPIONNAT

Organisée par

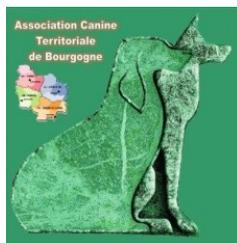
L'ALASKAN MALAMUTE CLUB DE FRANCE

Jury :

**Mme Zuzana MIKOLKOVA
Mme Solange ROSER
M. Jacques LEROY-NAPOLI**

Sous le patronage de :

**la Société Centrale Canine
l'Association Canine Territoriale de Bourgogne**



Avec le concours de :

**la Municipalité de Saint-Honoré-les-Bains
le Comité des Fêtes de Saint-Honoré-les-Bains
ROYAL CANIN**

Imprimé par CEDIA

Sommaire

| | Page |
|--|------|
| Composition du comité | 2 |
| Protocole sanitaire | 3 |
| Programme des deux journées | 6 |
| Récompenses | 10 |
| Stands et animations | 11 |
| Orientation de la sélection | 12 |
| Règlement de la nationale d'élevage | 14 |
| Règlements du T. A. N. (test d'aptitude naturelle) | 19 |
| Grille de cotation | 20 |
| Standard FCI | 22 |
| Points de non-confirimation | 26 |
| Mâles inscrits | 27 |
| Femelles inscrites | 35 |
| Annuaire des propriétaires | 45 |
| Synthèse des inscriptions | 51 |
| Atelier Medical Training | 52 |

COMITÉ de l'AMCF

| Fonction | Nom | Adresse | Tél | E-mail |
|---------------------|-------------------------------------|---|----------------------------------|------------------------------|
| Présidente | Pary DAUVET | 170 Route d'Yvoire 74140 EXCENEVEX | 04 50 72 56 35 | parydauvet@free.fr |
| Vice-président | Damien CUROT | 58 Avenue du Général de Gaulle 21110 GENLIS | 03 45 95 03 67 | damien.curot@gmail.com |
| Trésorière | Alexandra MARION | 748 Chemin de la Ranche 38260 FARAMANS | 06 11 59 55 00 | chalyma@hotmail.fr |
| Secrétaire | Michèle RAUST- COUANAULT | 23 Chemin des Chats DICY 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE | 03 86 63 63 58 06 72 00 94 67 | michele.raust@wanadoo.fr |
| Secrétaire adjointe | Chantal GODIMUS | 19 rue de l'Arbre Rond 02320 CESSIERES-SUZY | 03 23 80 13 64 06 30 92 17 93 | cgcy@wanadoo.fr |
| Administrateurs | Sandrine CUROT | 58 Avenue du Général de Gaulle 21110 GENLIS | 03 45 95 03 67 | sandrine.curot@malamute21.fr |
| | Franck DELAVALT | 2 Hameau du Chail 17260 VIROLET | 06 26 26 92 92 | fdelavault@yahoo.fr |
| | Jessica IRR | Maison Forestière Rue des Quatre Seigneurs 57970 OUDRENNE | 06 27 62 59 73 | jessikai@wanadoo.fr |

PROTOCOLE SANITAIRE

COVID-19 Informations, Consignes & Recommandations

Le respect de ce protocole est obligatoire sur le site de l'exposition. Il permettra de se garantir et d'appliquer la sécurité sanitaire de tous par la mise en place de mesures visant à éviter la contamination à la Covid-19.

SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Le port du masque sera obligatoire dans la salle polyvalente et sur les rings de présentation

Malgré le passe sanitaire, le respect des gestes barrières est fortement recommandé, du gel hydroalcoolique sera à la disposition au secrétariat et à l'entrée des rings.

L'accès aux toilettes est autorisé à une seule personne à la fois.

La distance de 1 m entre chaque personne est obligatoire dans la file d'attente.

Chacun doit respecter ces gestes simples !



ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'accès au terrain se fera sur un point d'entrée unique 1 Avenue du Docteur Ségard, où le passe sanitaire sera contrôlé pour toute personne voulant accéder au terrain, à partir de 18 ans. Un bracelet inviolable sera remis à chaque personne contrôlée, lui permettant de circuler librement sans autre contrôle pendant toute la durée de l'exposition. Le vendredi soir, le contrôle sera effectué jusqu'à 21 h 30. Le terrain sera ensuite fermé jusqu'au lendemain 07 h 00.

Qui doit et est habilité à contrôler le passe sanitaire dans les lieux l'exigeant ?

Source : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/cfiles/tac_faq_pro_v8.pdf

« Conformément à la loi, les personnes habilitées doivent être nommément désignées, ainsi que les dates et horaires de leurs contrôles. Les données ne sont pas conservées par le contrôleur. Ces derniers ne peuvent exiger la présentation des preuves que sous les formes papier ou numérique ne permettant pas de divulguer le détail des données de santé. Concrètement, les exploitants d'ERP et organisateurs d'évènements soumis au passe sanitaire, les exploitants de services de transports et les personnes chargées du contrôle sanitaire aux frontières sont responsables des contrôles du passe. En outre, ils peuvent déléguer ce contrôle à une tierce personne sous réserve que cette délégation ne soit pas équivoque. »

La remise des dossiers d'exposant se fera le samedi entre 8 h 30 et 9 h 00.

Tous les véhicules ont accès au site. Tous leurs occupants seront contrôlés.

CONTRÔLE VÉTÉRINAIRE

Le contrôle d'identité et sanitaire à l'entrée sera assuré par un vétérinaire titulaire du mandat sanitaire désigné. Veuillez vous munir de la carte d'identification, du carnet de santé de vos chiens et du passeport. La présentation du certificat rage est obligatoire pour les exposants résidant hors de France.

Tout signe ou tout événement relatif à la santé des chiens et à leur bien-être par qui que ce soit, doit être signalé à l'organisateur qui ce dernier en réfère immédiatement au vétérinaire.

DISTRIBUTION du DOSSIER EXPOSANT

La distribution des dossiers se fera au secrétariat situé en extérieur devant la salle polyvalente.

Les règles de distanciation physique doivent être respectées dans la file d'attente.

RINGS DE PRÉSENTATION ET DE TAN

Merci de ne pas stationner aux abords des rings si vous n'êtes pas en attente de présentation de votre chien. Les jugements auront lieu en extérieur, quel que soit le temps.

Les emplacements avant les jugements se trouvent à quelques mètres devant les rings. Ne pas s'y entasser.

Une distanciation d'un mètre doit être respectée.

JUGEMENTS CONCOURS ET TAN

Le port du masque est obligatoire et une distanciation d'un mètre à respecter.

Aucune présence sur le ring sans son masque ne sera tolérée.

Le gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée de chaque ring. Un commissaire de ring sera présent.

Les numéros des chiens se trouvent dans le dossier exposant qui vous est remis au secrétariat. Les numéros seront à porter visiblement sur le ring. **Aucun numéro n'est disponible sur le ring.**

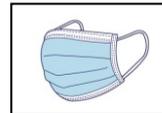
Les chiens doivent être prêts quelques minutes avant l'heure de passage. Le juge pourra vous demander de lui faire voir les dents et autres parties de votre chien afin d'éviter de trop le toucher.

Les chiens non retenus pour les classements du dimanche ou la sélection pourront quitter l'exposition à leur convenance.

CONFIRMATIONS SEULES LE SAMEDI 18 SEPTEMBRE

Concerne uniquement les chiens non engagés en exposition. Les mesures sont à respecter lors de la confirmation.

- Port du masque obligatoire
- Une personne par chien
- Distanciation d'un mètre



Aucune inscription pour la confirmation ne sera acceptée sur place.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

La distribution des récompenses se fera sur le ring à l'issue du jugement le samedi et le dimanche.

STANDS

Différents stands seront à la disposition. L'accueil se fera dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMCF

L'assemblée générale, suivi d'une réunion de comité, se tiendra dans la salle polyvalente vendredi de 21 h 30 à 01 h 00.

**Masque et règles de distanciation obligatoires pour les participants.
L'accès de la salle sera interdit aux exposants durant cette période.**

STATIONNEMENT SUR LE CHAMP DE FOIRE ET AUX ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE

Nous vous recommandons d'installer vos véhicules, tentes et stake-out le plus espacé possible des autres emplacements.

Nous déconseillons l'organisation de barbecue ou pique-niques réunissant plusieurs familles d'exposants.

Les participants sont responsables de l'organisation de la sécurité sanitaire et des gestes barrière à leur emplacement.

Vous devez ramasser les déjections de vos chiens et les déposer dans les sacs poubelles disposés vers les rings.

À votre départ, vous ne devez laisser aucun déchet sur le terrain. Rempportez-les chez vous ou déposez-les dans les sacs poubelle ou les colonnes de tri.

PROGRAMME DES DEUX JOURNÉES

Samedi 18 septembre 2021

08 H 30 : Entrée des chiens, accueil des participants, retrait des dossiers, contrôle vétérinaire.

09 h 30 : Début des jugements.

Examen individuel de tous les chiens. Passage impératif par ordre de numéro.

Les présentateurs absents à l'appel de leur numéro passeront à la fin du jugement et ne pourront en aucun cas s'intercaler entre les autres exposants.

Attention : Seules les classes et groupes chiot, baby, puppy, jeune, neutre, vétérân et vénérable seront classés le samedi. Si votre chien a obtenu le qualificatif excellent en classe intermédiaire, ouverte, travail, vétérân ou champion, il devra être présent le dimanche pour la mise en liste d'attente, sauf bien sûr s'il est déjà cotation 4 ou plus ou déjà mis en liste d'attente. Les chiens déjà homologués recommandés ou élite A (cotations 4 et 6) peuvent opter pour la présentation directement au classement, sans passer par la classe individuelle. Rappel : cette option doit figurer sur la feuille d'engagement et ne pourra être modifiée sur place.

10 H 30 : Début de passage du Test d'Aptitudes Naturelles par ordre de numéro.

Attention : Aucun passage de TAN ne pourra avoir lieu le dimanche.

12 H 30 : Pause déjeuner.

14 H 00 : Reprise des jugements et des TAN.

Ordre de passage des classes et groupes à partir du début des jugements (9 h 30)

Samedi 18 septembre 2021

RING A : juge des mâles - RING B : juge des femelles

Classe vétérân :

Après le jugement individuel des vétérân mâles, classement et désignation du meilleur vétérân mâle.

Après le jugement individuel des vétérân femelles, classement et désignation de la meilleure vétérâne femelle.

Classes intermédiaire, ouverte, travail, champion :

Jugements individuels.

Classement des chiens qualifiés EXCELLENT, le dimanche matin après la sélection.

RING C

Groupe vénérable (ce groupe ne donne accès ni à la sélection, ni au CACS) :

Après le jugement individuel des vénérables mâles, classement et désignation du meilleur vénérable mâle.

Après le jugement individuel des vénérables femelles, classement et désignation de la meilleure vénérable femelle.

Groupe chiot, classes baby, puppy et jeune, groupe neutre :

Après le jugement individuel des chiots, classement des chiots et réunion de tous les chiots mâles et femelles pour la désignation du meilleur chiot.

Après le jugement individuel des babies, classement des babies et réunion de tous les babies mâles et femelles pour la désignation du meilleur baby.

Après le jugement individuel des puppies, classement des puppies et réunion de tous les puppies mâles et femelles pour la désignation du meilleur puppy.

Désignation du meilleur espoir entre le meilleur chiot, le meilleur baby et le meilleur puppy.

Après le jugement individuel des jeunes mâles, classement et désignation du meilleur jeune mâle.

Après le jugement individuel des jeunes femelles, classement et désignation de la meilleure jeune femelle.

17 h 30 : Lot de reproducteur et lot d'affixe

Désignation du meilleur lot de la classe lot de reproducteur et du meilleur lot de la classe lot d'affixe.

Attribution du Prix Christian Leneuf

Les inscriptions des lots seront prises jusqu'à 17 heures. Feuille d'inscription au secrétariat.

CONFIRMATIONS

Les confirmations des chiens ayant été jugés par un juge étranger, les confirmations seules, les confirmations à Titre Initial auront lieu par un juge français sur un ring dédié.

Dimanche 19 septembre 2021

A partir de 09 H 00 :

Jugement individuel pour la mise en liste d'attente en vue de la recommandation (cotation 4)

Les mâles puis les femelles.

Peuvent être présentés les chiens non recommandés ou non mis en liste d'attente les années précédentes, âgés de 15 mois minimum ayant obtenu un EXC la veille en classe intermédiaire, ouverte, travail, vétérân ou champion.

Après la sélection :

Classement des mâles et des femelles : Peuvent être présentés les chiens ayant été jugés la veille dans les classes individuelles suivantes et ayant obtenu le qualificatif excellent, mis en liste d'attente, ou étant déjà recommandé ou mis en liste d'attente les années précédentes.

Classement de la classe intermédiaire mâles.

Classement de la classe ouverte mâles.

Classement de la classe travail mâles.

Attribution des CACS et RCACS mâles, choisis parmi les 2 premiers des classes intermédiaire, ouverte et travail.

Classement de la classe champion mâles.

Classement de la classe intermédiaire femelles.

Classement de la classe ouverte femelles.

Classement de la classe travail femelles.

Attribution des CACS et RCACS femelles, choisis parmi les 2 premières des classes intermédiaire, ouverte et travail.

Classement de la classe champion femelles.

Proclamation du prix Yannik Belmont.

Concourent : le premier en classe travail mâle et la première en classe travail femelle.

Proclamation du meilleur jeune de l'exposition.

Concourent : le premier en classe jeune mâle et la première en classe jeune femelle.

Proclamation du meilleur vétérân de l'exposition.

Concourent : le premier en classe vétérân mâle et la première en classe vétérân femelle.

Proclamation du meilleur mâle de l'exposition.

Concourent : le mâle CACS, le mâle classé premier en classe champion, celui classé premier en classe vétérân et celui classé premier en classe jeune.

Proclamation de la meilleure femelle de l'exposition.

Concourent : la femelle CACS, la femelle classée première en classe champion, celle classée première en classe vétéran et celle classée première en classe jeune.

Désignation du Meilleur Chien de l'Exposition entre le meilleur mâle et la meilleure femelle.

Remise des récompenses.

13 h 00 : Déjeuner et fin de l'exposition.



RÉCOMPENSES OFFERTES PAR L'AMCF

- Un souvenir à chaque exposant,
- Une plaque de chenil à chaque chien mis en liste d'attente, non cumulable avec la plaque EXC,
- Une plaque de chenil aux excellents des classes jeune, intermédiaire, ouverte, travail, vétéran, et champion non mis en liste d'attente cette année,
- Une plaque de chenil pour les chiens jugés 'Très Prometteur' en classe, Baby et Puppy,
- Cadres, coupes et flots pour les vainqueurs des différentes classes et lots.

LOTS OFFERTS PAR LES SPONSORS ET STANDS PRÉSENTS

- Un trophée offert par la **Ville de Saint Honoré les Bains**.
- Dotation offerte par la Société **ROYAL CANIN** :
 - Sacs de Beauty L en 15 Kg
 - Sacs de Maxi junior en 4kg
 - Sacs de Maxi adult en 4kg
 - Sacs de Maxi Joint Care en 3 Kg
 - 8 lots de 2 coupes
 - Trophée pour le BEST
 - Containers de stockage en 5L
 - Sacs à dos
 - Laisses
 - Pack d'accueil exposants.
- Dotation offerte par **assurances AGRIA** :
 - 2 kits
 - 8 couvertures
 - 8 thermomètres
 - 8 sacs Agria
 - 50 brochures
- Cadeaux offerts par notre partenaire **Gens de la Montagne**.

STANDS ET ANIMATIONS

- **Présence de divers stands**
 - Association Alaskan Malamute Rescue France
 - Association Malamute's Voice
 - Vanessa Saint Maurice Communication animale-Comportement
 - Gens de la Montagne
 - **Présence de la Petite Boutique de l'AMCF**, animée par Michèle et Chantal



ORIENTATION DE LA SÉLECTION DES REPRODUCTEURS

Parmi les chiens déclarés « excellent » lors de l'examen individuel, pourront prétendre à la mise en liste d'attente en vue de la recommandation les malamutes présentant les qualités suivantes :

- Excellent type en tête, denture complète en ciseau. Si les qualités de type et d'attributs fonctionnels sont remarquables, sont tolérées les dentures en pince ou 1 grosse dent manquante.
- Ossature puissante, bonne musculature.
- Démarche souple, bonne allonge, bonne propulsion arrière.
- Taille en harmonie avec la morphologie. La taille mentionnée par le standard est une taille désirable et non une taille minimum. Par exemple, pour prendre des écarts extrêmes, un malamute mâle de 60 cm au garrot est plus proche de la taille recommandée par le standard (différence de 3.5cm) qu'un mâle de 70 cm au garrot (différence de 6.5cm)
- Robe : le poil doit être correct en fonction de la saison, les marques de la robe symétriques.

Il n'est pas souhaitable que les malamutes présentant plusieurs des défauts suivants soient mis en liste d'attente en vue de la recommandation :

- Disharmonie.
- Tête de type husky ou trop molossoïde.
- Œil jaune sur robe noire.
- Oreilles disproportionnées par rapport à la taille et la forme de la tête ; oreilles peu épaisses et pas assez fourrées.
- Démarche guindée, sautillante, pied de lièvre.
- Mauvais aplombs, poignets affaissés, pieds écrasés.
- Robe :
 - poil trop doux, couché, surtout chez les mâles,
 - touffes derrière les oreilles, accompagnées de franges longues aux antérieurs,
 - robes éclaboussées, marques asymétriques, écharpes, mouchetures sur les parties blanches des pattes.
- Queue n'atteignant pas le jarret, portée en sabre ou couchée contre le dos.
- Caractère instable, non confiant envers l'être humain, trop indiscipliné.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

La surveillance vétérinaire sera assurée par un Docteur-Vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladie de peau ;
- des chiens aveugles ou estropiés ;
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ;
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits ;
- des chiens mal vaccinés ;
- des chiens dangereux.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux présentés, morsures occasionnées par eux, etc... Les exposants étant seuls responsables des accidents ou dégâts causés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes.

A compter du 1^{er} juillet 2015 les chiens ayant les oreilles coupées pour quelle que raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers etc.) ne seront plus autorisés à accéder aux manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.



PRÉAMBULE

La réunion nationale permet d'évaluer la qualité du cheptel national en examinant des chiens de lignées différentes, et de choisir les meilleurs reproducteurs afin d'entretenir, voire d'améliorer cette qualité.

ARTICLE I

L'exposition nationale d'élevage de l'A. M. C. F. est ouverte à tous les malamutes inscrits ou non inscrits au L. O. F. ou à un livre d'origine reconnu par la F. C. I., que leur propriétaire soit adhérent à l'A. M. C. F. ou non.

ARTICLE II

Les chiens seront examinés individuellement par un juge spécialisé de la race et par classe d'âge :

- Groupe Chiot = 3 et 4 mois,
- Baby = 4 à 6 mois,
- Puppy = 6 à 9 mois,
- Jeune = 9 à 18 mois,
- Intermédiaire = 15 à 24 mois,
- Ouverte = âge minimum 15 mois,
- Vétéran = âge minimum 8 ans,
- Groupe Vénérable = âge minimum 11 ans,
- Travail = chiens titulaires du Brevet de Travail échelon 1, 2 ou 3 pour les chiens étrangers (appartenant à un propriétaire résidant à l'étranger), du certificat F. C. I. les autorisant à s'inscrire en classe travail,
- Champion = Champions Nationaux des pays membres de la F. C. I. et Champions Internationaux de la F. C. I.
- Groupe Neutre = mâles et femelles stérilisés, à partir de 15 mois

Les Groupes sont classés, mais en principe ne reçoivent pas de qualificatif officiel.

ARTICLE III

Tous les chiens doivent être présentés le samedi, pour toutes les classes, pour pouvoir participer à la présentation du dimanche, sauf les chiens déjà Recommandés ou Élite (cotations 4 et 6) si leur propriétaire les a inscrits pour les exposer uniquement au jugement du dimanche.

Liste d'attente :

Seuls les chiens ayant été qualifiés EXCELLENT le samedi dans les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion et Vétéran peuvent participer à l'examen de mise en liste d'attente en vue de la recommandation.

Les chiens inscrits au L. O. F. à Titre Initial ne peuvent pas concourir pour la mise sur liste d'attente.

Classement des mâles et des femelles :

Peuvent être présentés les chiens ayant été jugés la veille dans les classes individuelles intermédiaire, ouverte, travail ou champion et ayant obtenu le qualificatif EXCELLENT, et étant déjà recommandé ou mis en liste d'attente, ainsi que les chiens cotation 4 ou 6 que le propriétaire a inscrits pour aller directement au classement.

C.A.C.S. :

Seuls les chiens en classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, mis en liste d'attente en vue de la recommandation ou recommandés peuvent concourir pour le C. A. C. S.

Meilleur chien de l'exposition :

Seuls les chiens en classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Vétéran mis en liste d'attente en vue de la recommandation ou recommandés, et les classes Jeune, peuvent concourir pour le meilleur chien de l'exposition.

ARTICLE IV - CLASSES D'AFFIXE ET CLASSES DE REPRODUCTEUR

- Classes d'affixe : seuls les chiens inscrits et jugés le samedi et les chiens déjà recommandés inscrits à l'exposition peuvent être engagés dans une classe d'affixe.

Un chien ne peut être présenté que dans une seule classe d'affixe composée de 3 à 5 chiens.

- Classes de reproducteur : seuls les chiens inscrits et jugés le samedi et les chiens déjà recommandés inscrits à l'exposition peuvent être engagés dans une classe de reproducteur.

Un chien ne peut être présenté que dans une seule classe de reproducteur composée d'un sujet accompagné de 3 à 5 de ses produits.

- Un chien peut être engagé dans une classe d'affixe et dans une classe de reproducteur.

Ces classes seront jugées sur l'homogénéité des chiens présentés.

Les personnes désirant présenter une classe d'affixe ou une classe de reproducteur sont priées de venir au secrétariat pour remplir la feuille d'inscription correspondante.

ARTICLE V - TEST D'APTITUDE NATURELLE (T. A. N.) – BREVET DE TRAVAIL

Seuls les chiens ayant passé avec succès le T. A. N. (voir règlement du T. A. N.), ou ayant obtenu le Brevet de Travail, pourront obtenir les titres de sujet Sélectionné (cotation 3), sujet Recommandé (cotation 4) ou sujet Elite A (cotation 6).

ARTICLE VI - CONFIRMATION

Sur présentation de sa fiche d'identification, de son certificat de naissance de la Société Centrale Canine (ou pedigree d'un Livre étranger), ainsi que du formulaire d'examen de confirmation adéquat, correctement rempli, le chien âgé de 12 mois minimum le jour de l'examen, peut se présenter à l'examen de confirmation. Seuls les juges français peuvent assurer cette confirmation.

Pour l'examen à titre initial, les chiens devront obligatoirement être présentés soit à une exposition régionale d'élevage, soit à une exposition nationale d'élevage. Ils devront en outre, après validation par un juge pour la confirmation, avoir subi les examens suivants, nécessaires pour l'acceptation à titre initial :

- Dépistage des tares oculaires (cataracte et atrophie progressive de la rétine),
- Dépistage de la dysplasie des hanches et de la dysplasie du coude,
- Dépistage de le polyneuropathie, le sujet doit être non porteur
- Avoir subi avec succès le Test d'Aptitude Naturelle (T. A. N.).
- Identification génétique (A. D. N.),

(Pour les demandes de confirmation à titre initial, le document de confirmation sera conservé par le club de race en attente des résultats des dépistages susmentionnés s'ils ne peuvent être présentés le jour de la confirmation).

ARTICLE VII - JUGEMENTS

Les chiens seront examinés individuellement par un juge spécialiste de la race. A l'issue de cet examen, il leur sera attribué un qualificatif de valeur générale par rapport au standard de la race.

Tous les chiens, ayant obtenu le qualificatif excellent en classe intermédiaire, ouverte, travail, vétérinaire et champion pourront être présentés à l'examen de mise en liste d'attente en vue de la recommandation excepté ceux non

titulaires d'un certificat de naissance LOF, pedigree LOF ou pedigree reconnu par la F. C. I., ni les chiens inscrits au LOF à Titre initial.

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou Stagiaire ou Expert confirmateur de la race.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

ARTICLE VIII - ENGAGEMENT et PRÉSENTATION DES CHIENS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant mais peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines.

Le « double handling » (c'est-à-dire le fait qu'une autre personne que le présentateur appelle ou excite le chien depuis l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation) est interdit et sera sanctionné par le juge. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

Lors du jugement des classes individuelles, le présentateur n'est pas autorisé à porter de vêtement affichant ostensiblement le nom de l'élevage.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.

Les sociétés organisatrices sont tenues d'inscrire en évidence le message suivant dans le catalogue de leur exposition ;

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la Centrale Canine.

Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles.

ARTICLE IX

La mise sur liste d'attente en vue de la recommandation sera faite par le collège des juges officiant le jour de la Nationale d'Élevage, en fonction des qualités à rechercher pour l'amélioration du cheptel, selon les indications qui leur seront fournies chaque année par le Comité.

Pour être mis en liste d'attente, un chien doit avoir obtenu la note minimum de 21 points sur 30, chacun des 3 juges pouvant attribuer de 0 à 10 points. Si le jury ne comporte que 2 juges, la note minimum sera de 14 points sur 20.

ARTICLE X

Attribution d'un C. A. C. S. : le C. A. C. S. compte pour le Championnat de conformité au Standard, tout comme celui de l'exposition de Championnat organisée par la Centrale Canine.

Concourront pour le C. A. C. S. : après classement, les chiens, présentés en classe Intermédiaire, Ouverte ou Travail qui ont, le jour de l'exposition, été mis en Liste d'Attente et les Recommandés des années précédentes et qui ont obtenu le qualificatif excellent la veille dans les mêmes classes ou dont le propriétaire a décidé de les engager directement au jugement du dimanche.

Les chiennes en chaleur sont autorisées, mais leurs propriétaires devront les promener bien à l'écart des rings de jugement et des rings de T. A. N.



RÈGLEMENT DU TAN

Article 1 - Age

Le test d'aptitudes naturelles est ouvert aux malamutes âgés de 9 mois minimum le jour de l'examen. Il est préférable de présenter son malamute avant l'âge de 3 ans.

Article 2 - Jury

Seules les personnes désignées par le comité de l'AMCF sont habilitées à faire passer le TAN. L'autorisation doit être demandée à chaque fois que le test est programmé.

Les nouveaux examinateurs devront avoir examiné un minimum de 10 chiens avec une équipe déjà formée avant de pouvoir intégrer un jury de TAN.

Le jury est composé de 2 examinateurs, de préférence un homme et une femme. Le jury ne doit comporter ni le producteur ni le propriétaire du chien examiné.

Les chiens ajournés devront être examinés par un jury différent lors de l'examen suivant.

Article 3 - Conditions matérielles d'organisation

Le test d'aptitudes naturelles se déroule dans un espace entièrement clos. Les barrières de ring doivent comporter un système d'occultation afin que le chien examiné ne soit pas dérangé par l'environnement. Les personnes et les chiens attendant leur tour doivent rester à 1.50 m minimum des barrières.

Le ring de TAN doit mesurer environ 10m x 15m. La table doit être située dans un coin du ring.

Elle doit pouvoir être abritée.

Article 4 - Déroulement de l'épreuve

Les chiens sont examinés individuellement. Les examinateurs doivent toujours procéder au centre du ring. Le chien ne doit en aucun cas être acculé.

L'examineur contrôle l'identification du chien.

Le chien évolue d'abord en laisse avec son conducteur, puis sans laisse s'il n'est pas fugeur.

Le conducteur l'invite au jeu. L'examineur lui passe un harnais puis le conducteur le lui enlève.

Le conducteur remet le chien à un des examinateurs qui l'appelle par son nom, l'aborde franchement, le manipule avec douceur dans une relation d'intention amicale. Il fait évoluer le chien tout en examinant son comportement général.

Le chien ne doit démontrer ni une attitude trop timide ou peureuse, ni un comportement agressif.

Dans sa façon d'aborder le chien, l'examineur doit prendre en compte son sexe et son âge.

Une attitude distante ne doit pas être pénalisée. Un éventuel grognement doit s'apprécier en fonction de l'attitude générale du chien et de son regard. Le pincement ou la morsure sont éliminatoires.

Il ne faut pas hésiter à ajourner un chien au comportement limite de timidité, de peur ou d'agressivité.

Les examinateurs aussi bien que les conducteurs ou les propriétaires doivent garder une attitude calme et respectueuse, et faire en sorte de donner une bonne image de la race.

Article 5 - Résultat

Un chien ne peut passer le TAN qu'une seule fois. Toutefois le jury a la possibilité d'ajourner le chien s'il estime qu'il est nécessaire de lui donner une seconde chance. Cette faculté n'est accordée qu'une seule fois. Le conducteur reçoit une feuille d'examen mentionnant l'identité du chien et de son propriétaire, la date et le lieu de l'examen, la composition du jury, le résultat de l'épreuve : APTE ou REFUSE ou AJOURNE, et les signatures du jury.

GRILLE DE COTATION

Approuvée par le Comité de la SCC le 18/02/2014

| 1 point | 2 points | 3 points | 4 points RECOMMANDE | 5 points ELITE B | 6 Points ELITE A |
|-----------------|--|---|---|---|---|
| CONFIRME | <p>Sujet CONFIRME</p> <p>+ 1 EXC en exposition en CI ou CO ou CT ou CCH</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Identification génétique</p> | <p>Sujet CONFIRME</p> <p>+ 2 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE en CI ou CO ou CT ou CCH sous 2 juges différents</p> <p>+ Brevet de Travail ou TAN</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Pedigree complet</p> <p>+ Identification génétique</p> | <p>Sujet CONFIRME</p> <p>+ Sélectionné en NE</p> <p>+ Brevet de Travail ou TAN</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Recherche d'Affections oculaires (cataracte)</p> <p>+ Pedigree complet</p> <p>+ Identification génétique</p> | <p>Sujet CONFIRME ayant produit en 1^{ère} génération :</p> <p>Mâle : 4 descendants cotés</p> <p>4 points avec 2 lices minimum</p> <p>Femelle : 4 descendants cotés</p> <p>4 points en 2 portées minimum</p> <p>+ Dysplasie de la hanche : lecture A ou B</p> <p>+ Recherche d'Affections oculaires (cataracte)</p> <p>+ Pedigree complet</p> <p>+ dysplasie du coude lecture 0 ou SL</p> <p>+ Compatibilité génétique avec ses descendants</p> | <p>Sujet RECOMMANDE</p> <p>ayant produit en 1^{ère} génération :</p> <p>Mâle : 4 descendants cotés</p> <p>4 points avec 2 lices minimum</p> <p>Femelle : 4 descendants cotés</p> <p>4 points en 2 portées minimum</p> <p>+ Compatibilité génétique avec ses descendants</p> |

Dépistage de la dysplasie de la hanche et du coude

Seuls les chiens ayant obtenu le sigle Dys-A ou Dys-B sur le certificat de dépistage de la dysplasie délivré par le Professeur GENEVOIS, unique lecteur agréé par l'A. M. C. F. pour la lecture des radiographies, pourront obtenir la cotation 2 ou plus.

Dépistage de la dysplasie du coude : seuls les chiens ayant obtenu le sigle 0 ou SL sur le certificat de dépistage de la dysplasie du coude délivré par le Professeur GENEVOIS, unique lecteur agréé par l'A. M. C. F. pour la lecture des radiographies, pourront obtenir la cotation 2 ou plus.

L'âge minimum du chien lors de sa radiographie sera obligatoirement de 18 mois.

Les formulaires de demande de lecture et informations peuvent être téléchargés sur le site du club www.alaskanmalamute.fr ou demandés au secrétariat.

Toutefois,

- pour les chiens non LOF vivant à l'étranger, il est accepté le résultat de la lecture des radiographies faite par le lecteur officiel du pays où vit le chien.
- pour les chiens français c'est à dire appartenant à des propriétaires habitant en France mais importés, il est accepté le résultat de la lecture des radiographies du lecteur officiel du pays d'origine du chien, si celle ci a été faite préalablement à l'importation.

Dépistage des maladies oculaires

Dépistages des maladies oculaires héréditaires canines : la liste des praticiens français ayant reçu l'agrément est disponible sur le site du conseil de l'ordre des vétérinaires à l'adresse suivante <http://www.afep-mhoc.com> La maladie recherchée est la cataracte. La recherche de la prédisposition au glaucome est conseillée (gonioscopie)

Seuls les chiens présentant le certificat officiel « indemne » de dépistage des MHOC (maladies héréditaires oculaires canines recherchées par l'AMCF) datant de moins de 2 ans pour les chiens de moins de 7 ans, pourront obtenir le titre d'Étalon ou Lince Recommandé ou d'Étalon ou Lince Élite B.

Un certificat établi pour un chien âgé de 7 ans révolus à la date de l'examen est considéré comme définitif.

Identification génétique

- l'étalon ou la lince concernés devront obligatoirement être identifiés génétiquement,
- leurs descendants pris en compte pour l'obtention du titre d'élite devront aussi être identifiés génétiquement,
- un certificat de compatibilité génétique pour chaque descendant, à demander au laboratoire qui a fourni les identifications génétiques, devra être joint au dossier de demande d'homologation du titre d'élite.

Homologation des cotations

Attention : Pour qu'elle soit enregistrée auprès de la SCC, le propriétaire d'un chien devra demander l'homologation de la cotation à l'A.M.C.F. en produisant les photocopies des éléments listés sur le pré imprimé correspondant à la cotation demandée ; ce document est téléchargeable sur le site du club ou peut être demandé au secrétariat.

Les personnes non adhérentes à l'AMCF doivent joindre un chèque de 10 € par demande, à l'ordre de l'A.M.C.F., pour frais de gestion. Les dossiers non accompagnés du règlement ne seront pas traités





Standard FCI N0243 / 09.06.1999 DU MALAMUTE

D'ALASKA

TRADUCTION : Prof. R.Triquet et Dr. J-M.Paschoud

ORIGINE: U.S.A.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 14.08.1996.

UTILISATION - Chien du traîneau,

CLASSIFICATION F.C.I.: Groupe 5 Chiens de type Spitz, et de type primitif

Section 1 Chiens nordiques de traîneau - Sans épreuve de travail.

ASPECT GENERAL : Le Malamute d'Alaska, une des plus anciennes races de chiens de traîneau arctiques, est un chien puissant, de construction solide, à la poitrine bien descendue et au corps fort et bien musclé. Le Malamute est bien d'aplomb en station et son attitude suggère une grande activité par un port de tête haut et fier et par des yeux en éveil qui expriment intérêt et curiosité. La tête est large. Les oreilles sont triangulaires et dressées quand le chien est attentif. Le museau est massif et ne diminue que légèrement dans sa largeur de la racine à la truffe ; il n'est ni pointu ni long, mais pas non plus tronqué. La robe est épaisse avec un poil de couverture rude d'une longueur suffisante pour assurer la protection d'un sous-poil dense et laineux. Les Malamutes sont de couleurs diverses. Les marques de la face constituent un trait distinctif. Elles consistent en une coiffe couvrant la tête, la face étant soit entièrement blanche, soit marquée d'une liste et/ou d'un masque. La queue est bien fournie de poil ; portée au-dessus du dos, elle a l'aspect d'un panache ondoyant. Le Malamute est doté d'une forte ossature avec des membres sans défauts, de bons pieds, une poitrine bien descendue et des épaules puissantes ; il dispose de toutes les autres caractéristiques physiques à l'accomplissement efficace de sa tâche. Les allures sont régulières, coordonnées, faciles et efficaces. Le Malamute n'est pas en fait un chien de traîneau de course destiné à rivaliser de vitesse en compétition mais est conçu pour la force et l'endurance ; toute caractéristique individuelle, y compris le tempérament, qui va à l'encontre de ce dessein doit être considéré comme le plus grave des défauts.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La hauteur de la poitrine correspond approximativement à la moitié de la hauteur au garrot, le point le plus bas de la poitrine se trouvant exactement derrière les avant-bras. La longueur du corps mesurée de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse dépasse la hauteur au garrot.

CONFORMATION : Le corps n'accuse aucun excès pondéral ; l'ossature est proportionnée à la taille.

COMPORTEMENT / CARACTÈRE : Le Malamute est un chien affectueux, amical et non le chien d'un seul maître. C'est un compagnon fidèle et dévoué, enjoué quand on l'y invite, mais généralement impressionnant de dignité à l'âge adulte.

TÊTE : La tête est large et forte, ni grossière ni lourde, et doit être en rapport avec la taille du chien. L'expression est douce et suggère des dispositions affectueuses.

RÉGION CRÂNIENNE :

Crâne : il est large et modérément arrondi entre les oreilles ; il se rétrécit graduellement et s'aplatit sur le dessus en approchant des yeux et s'arrondit vers les joues qui sont modérément plates. Il y a un léger sillon entre les yeux. La ligne supérieure du crâne et la ligne supérieure du museau forment presque une droite qui n'offre qu'une légère cassure à leur jonction. Stop léger.

RÉGION FACIALE :

Truffe: Dans toutes les couleurs de robe, sauf pour le rouge, la truffe, les lèvres et les bords des paupières sont de couleur noire. Le brun est autorisé chez les chiens à robe rouge. La truffe " de neige " barrée par une zone plus claire est acceptée.

Museau: Il est fort et massif par rapport au crâne. Il ne diminue que peu en largeur et en épaisseur, de sa jonction avec le crâne à la truffe.

Lèvres : Bien jointives.

Mâchoires/dents : Les mâchoires supérieures et inférieures sont larges et portent des dents fortes. Les incisives offrent un articulé en ciseaux. Le prognathisme supérieur ou inférieur est un défaut.

Yeux : Disposés obliquement dans le crâne, ils sont de couleur marron, en forme d'amande et d'une grandeur moyenne. L'œil foncé à la préférence. L'œil bleu constitue un défaut éliminatoire.

Oreilles : Elles sont de taille moyenne mais petites par rapport au crâne. De forme triangulaire, elles sont légèrement arrondies à leur extrémité. Les attaches des oreilles sont bien écartées et situées sur les bords externes de l'arrière du crâne, au niveau de l'angle externe (supérieur) de l'œil, ce qui fait que, quand l'oreille est dressée, elle se détache du crâne. Quand elles sont dressées, les oreilles pointent légèrement vers l'avant, mais quand le chien est au travail, les oreilles sont parfois pliées contre le crâne. Les oreilles attachées haut constituent un défaut

COU : Il est fort et modérément galbé.

CORPS : Compact dans sa construction mais, dans l'ensemble de la ligne du dessus, le rein n'est pas court.

Dos : Il est droit et descend en pente douce vers les hanches.

Rein: Solide et bien musclé. Un rein long qui affaiblit le dos est un défaut.

Poitrine: Bien développée.

QUEUE : Attache moyenne suivant la ligne de la colonne, vertébrale à la naissance ; elle est portée sur le dos quand le chien ne travaille pas. Elle n'est pas rabattue sur le dessus, ni enroulée en boucle serrée reposant sur le dos, ni garnie de poils courts à la façon de la brosse du renard. La queue du Malamute est bien fournie et a l'aspect d'un panache qui ondoie.

MEMBRES :

MEMBRES ANTÉRIEURS : Les antérieurs sont bien musclés et pourvus d'une très forte ossature. Vus de face, ils sont droits jusqu'au métacarpe.

Épaules : Modérément obliques.

Avant-bras : Vus de face, d'aplomb jusqu'aux métacarpes.

Métacarpes : Vus de profil, ils sont courts, solides et légèrement fléchis.

MEMBRES POSTÉRIEURS : Ils doivent être larges. Vus de derrière, en statique comme en action, ils sont parfaitement en ligne avec les membres antérieurs ; le chien n'est ni trop serré ni trop large du derrière. Les ergots aux membres postérieurs sont indésirables ; on doit en faire l'ablation peu après la naissance.

Cuisses : Fortement musclées.

Grasset: Modérément angulé.

Jarret: L'articulation du jarret est modérément coudée et bien descendue.

PIEDS : De type "raquette de neige", serrés et épais, avec des coussinets épais, résistants et bien rembourrés qui donnent un aspect ferme et compact. Les pieds sont forts, les doigts serrés et bien cambrés. Un poil de protection pousse entre les doigts. Les ongles sont courts et forts.

ALLURES : les allures du Malamute sont régulières, égales et puissantes. Il est agile, pour son poids et sa taille. Vus de profil, les postérieurs produisent une forte poussée qui se transmet aux antérieurs par la région lombaire bien musclée. La poussée transmise par les postérieurs aux antérieurs produit un mouvement régulier d'une grande amplitude. Vus de face ou de derrière, les membres se meuvent en ligne droite et ne sont ni trop serrés ni trop écartés. Au trot rapide, les membres convergent vers l'axe sagittal du corps. Une démarche guindée ou toute démarche qui n'est pas absolument efficace et dégagée est à rejeter.

ROBE :

POIL : Le Malamute a un poil de couverture épais et rude, jamais long ni doux. Le sous-poil est dense, de 2,5 cm à 5 cm (1-2 pouces) d'épaisseur, huileux et laineux. La longueur du poil de couverture rude tout comme celle, du sous-poil est variable. Le poil est relativement court à moyen le long des côtés du corps, la longueur augmentant autour des épaules et du cou, le long du dos et sur la croupe, de même qu'aux culottes et au panache. En général, les Malamutes ont le poil plus court et moins dense pendant les mois d'été. En exposition, le Malamute est présenté à l'état naturel. Il est interdit de couper le poil sauf pour dégager les pieds.

COULEUR : Si les couleurs habituelles vont du gris clair au noir en passant par des nuances intermédiaires, et du zibeline au rouge en passant par des nuances intermédiaires. Des combinaisons de couleur sont admises au sous poil, à la face (arcades sourcilières, oreille, lèvres et nez) et entre les plages blanches et les plages pigmentées. La seule couleur uniforme admise est le blanc. Le blanc est toujours prépondérant sur les parties inférieures du tronc, une partie des membres, les pieds et une partie des marques de la face. Une liste blanche sur le front et/ou le collier ou une pastille sur la nuque attirent l'œil et sont admis. Le Malamute présente une robe à manteau une couleur discontinue s'étendant sur tout le corps en taches ou en éclaboussures irrégulières est à rejeter.

TAILLE : Il y a un éventail naturel de taille dans la race. Les tailles recherchées pour le travail sont de 63,5 cm (25 pouces) au garrot pour un poids de 38 kg (85 livres anglaises) chez les mâles et de 58,5 cm (23 pouces) au garrot pour un poids de 34 kg (75 livres anglaises) chez les femelles. Toutefois, les considérations de taille ne doivent pas l'emporter sur le type, les proportions, les allures et ce qui touche à la fonction. Lorsqu'en jugement, des chiens sont à égalité de type, proportions et allures c'est celui qui est le plus près de la taille recherchée pour un travail lourd qui sera préféré.

IMPORTANT :

Quand on juge des Malamutes, c'est leur fonction en tant que chien de traîneau destiné à traîner de lourdes charges qui doit avoir la priorité sur tout le reste. La sévérité de la pénalisation dépend de combien le sujet s'écarte de la description du Malamute idéal et jusqu'à quel degré un défaut particulier affectera l'aptitude du sujet au travail. Les membres du Malamute doivent dénoter une force peu commune et une formidable puissance de propulsion. Tout signe d'imperfection dans les membres ou les pieds, devant ou derrière, que ce soit en statique ou en action doit être considéré comme un défaut grave. Étant donné ces préalables, les défauts en question sont le pied écrasé, les jarrets de vache, les métacarpes défectueux, l'épaule droite, le manque d'angulation, la démarche guindée (ou toute allure qui ne soit pas coordonnée, énergique régulière), le manque de substance, la poitrine insuffisamment descendue le corps empâté ou léger dans son ossature et des proportions générales médiocres.

DÉFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

DÉFAUTS ÉLIMINATOIRES

Yeux bleus.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.



POINTS DE NON CONFIRMATION

TYPE GENERAL

- Manque de type

POINTS PARTICULIER DANS LE TYPE

- Tête de type husky ou de type molossoïde
- Ossature très légère
- Défauts de construction nuisant à l'utilisation de chien de traîneau pour charges lourdes

ROBE

- Absence de sous-poil, sauf en période de mue
- Taches blanches sur le manteau en arrière du garrot
- Panachure envahissante
- Ladre sur la truffe (attention : le « nez de neige », dépigmentation diffuse et saisonnière de la truffe, est courant et tout à fait acceptable).
- Yeux bleus

ANOMALIES

- Dents : manque de trois dents quand il s'agit des PC2, PC3 ou PC4, manque de 1 dent quand il s'agit des incisives, des canines ou des carnassières.

Le manque de dents dû à un accident doit être justifié par un certificat vétérinaire.

- Prognathisme supérieur (bégu) ou inférieur (grignard)
- Intégrité sexuelle : monorchidie ou chryptorchidie
- Tout élément pouvant laisser suspecter que le sujet est dysplasique entraînera son ajournement jusqu'à obtention du sigle DYS. A ou DYS. B.

CARACTÈRE

- Sera refusé tout sujet agressif envers l'homme ou trop peureux.

COMMENTAIRES

En raison du type raceur du Malamute, il peut être très difficile - même pour un expert - de déceler d'éventuels croisements de Malamute avec une autre race de traîneau. Lors de l'examen de confirmation à titre initial, l'expert sera d'une extrême vigilance et ne prendra à titre initial qu'un chien de TYPE PARFAIT, permettant l'AMÉLIORATION de la race (et non seulement son maintien). En conséquence, pour être confirmé à titre initial, le chien devra donc obtenir le qualificatif EXC - niveau CACS, être radiographié indemne de dysplasie de la hanche et du coude (certificat de dépistage délivré par le Professeur GENEVOIS), avoir subi l'examen concernant les tares oculaires, par un vétérinaire habilité et être déclaré indemne et avoir passé avec succès le Test d'Aptitudes Naturelles.



CLASSE INTERMEDIAIRE MALES

- 1 PRINCE DES MONTS ETERNELS** + TAN
LOF 12372 – né le 24/10/2019 – Identification 250269590070759
HASCO DE LA MEUTE DE L'ECLIPSE x ILOA DITE IZZA DE L'AUBE DES PERSEIDES
Producteur : Mme SANCHO - Propriétaire : Mme SANCHO Astrid
- 2 RAWEN DE L'ESPRIT DE WAHEELA** + TAN
LOF 12360/2006 – né le 27/01/2020 – Identification 250268743251418
REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : M. ROOS Philippe
- 3 CHINANOOK'S SNOW SKY** + TAN
LOSH 1299516 – né le 03/10/2019 – Identification 967000010189221
UYAK NIKE NIKOLAS x CHINANOOK'S LILLY ROSE
Producteur : Mme GUILLAUME - Propriétaire : M. GERVAIS Guillaume
- 4 RELAX BLACK PEARL OF EDELWEISS FOREVER** Confirmation + TAN
LOF 12396 – né le 22/01/2020 – Identification 250268743213742
NOMAD NICKY LARSON OF EDELWEISS FOREVER x REC- NOMADIA DEL TUNDERA OF EDELWEISS FOREVER
Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M. GEIGER Loic
- 5 PRINCE ASLAN DE L'ESPRIT DE WAHEELA** + TAN
LOF 12170/2008 – né le 31/10/2019 – Identification 250268743157860
REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x REC- ISLAND ADLARTOK DE LAOUE
KI
Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : M. RINGUEDE Olivier
- 6 PRINCE WHAKAN M'ALASKA DREAM OF SNOW** + TAN
LOF 12227/2000 – né le 08/11/2019 – Identification 250268743162295
KODIAK VLCI SEVERU x M'ALASKA DE LA LEGENDE DU LOUP BLANC
Producteur : Mme BERCHOUX - Propriétaire : Mme BERCHOUX Marie
- 7 HIGHLANDS PHANTOM PAW FROM CHINOOK**
LOF 12184 – né le 03/11/2019 – Identification 250268501868575
REC- FLYING OVER A SNOW STORM DE LAOUE KI x REC- HIGHLANDS PHANTOM L'ATANIK'S
LIVIN' LIFE LARGE
Producteur : Mme MICHAUDON - Propriétaire : M. BARTOLI Thierry
- 8 RAGNAROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA** + TAN
LOF 12365/2005 – né le 27/01/2020 – Identification 250268743251905
REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mme PETAT Mathilde
- 9 RAINBOW STAR DE LAOUE KI** Confirmation + TAN
LOF 12414 – né le 15/03/2020 – Identification 250269608539035
REC- SILVERICE CATANYA'S N'OUBLIE JAMAIS DE LAOUE KI x CH REC- MILESTONE ON THE
SILVERICE DE LAOUE KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine
- 10 RACE OF LEGENDS INUPIAK** Confirmation + TAN
LOF 12505 – né le 01/06/2020 – Identification 250268743369114
REC- NANOOK OF LEGENDS INUPIAK x INUPIAK VLCI SEVERU
Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme ANTUNES Murielle
- 11 ROYAL TOGO DE L'ESPRIT DE WAHEELA** Confirmation + TAN
LOF 12363 – né le 27/01/2020 – Identification 250268743251923
REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mme MAQUIN Angélique

- 12 RODGERSIA FOREVER OF GREYSTONE SHADOW** Confirmation + TAN
 LOF 12518 – né le 01/03/2020 – Identification 250269811813870
 I-POD ORKOUTSK OF GREYSTONE SHADOW x REC- JEAN'S ZOLEDHIGHSHAMAN OF GREYSTONE SHADOW
 Producteur : Mme PRELOIS MICHEL - Propriétaire : Mme DOHR Rita
- 13 RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA** + TAN
 CAT-0(2021)
 LOF 12366/1996 – né le 27/01/2020 – Identification 250268743251608
 REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mme DELAVALT Angéline
- 14 RENOK OF LEGENDS INUPIAK** Confirmation + TAN
 LOF 12507 – né le 01/06/2020 – Identification 250268743388031
 REC- NANOOK OF LEGENDS INUPIAK x INUPIAK VLCI SEVERU
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme RIDEY Audrey
- 15 ROUCOOL** Confirmation + TAN
 LOF 12636 – né le 15/03/2020 – Identification 250268743213737
 NOMAD NICKY LARSON OF EDELWEISS FOREVER x NICE SURPRISE ELVA OF EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme LALEVEE - Propriétaire : M. PERINI Philippe
- 16 R'THOR DE L'ESPRIT DE WAHEELA** Confirmation
 LOF 12359 – né le 27/01/2020 – Identification 250268743251692
 REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : M. LEREVEREND Anthony
- 17 ALASKAN DIAMOND PRESLEY THE KING** Confirmation
 LOF 12243 – né le 30/11/2019 – Identification 250268743197546
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x CH REC- ALASKAN DIAMOND LAIKA DIVINE PRINCESS
 Producteur : Mme BARIOZ - Propriétaire : M. CANTIN Maxime
- 18 REDER MAT SHEIKO DE L'ESPRIT DE WAHEELA** + TAN
 LOF 12361/2003 – né le 27/01/2020 – Identification 250268743251700
 REC- MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA x REC- DREAMWOLVES EN VOGUE
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mme DESHAYES Chloé
- 19 ALASKAN DIAMOND PLAYBOY FOR EVER** Confirmation + TAN
 LOF 12244 – né le 30/11/2019 – Identification 250268743197420
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x CH REC- ALASKAN DIAMOND LAIKA DIVINE PRINCESS
 Producteur : Mme BARIOZ - Propriétaire : Mlle VEKEMAN Gwaladis

CLASSE OUVERTE MALES

- 20 MAJESTIC-EAGLE-FLY OF EDELWEISS FOREVER** + TAN
 LOF 10561 – né le 19/11/2016 – Identification 250268601067009
 FROST FIELD TOROK FOREVER OF GREYSTONE SHADOW x HELLO DARKNESS OF EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M. MURIENNE Guénaël
- 21 ICE TEA AND COFFEA** + TAN
 LOF 8896 – né le 19/11/2013 – Identification 250269802283663
 CARBONE DU VALLON DU LAC BLEU x GLORIA FOR EVER OF SELAWIK RIVER
 Producteur : Mme SAINT-MAURICE - Propriétaire : Mme SAINT-MAURICE Vanessa

- 22 PLAYING WITH THE FORCE DE LAOUEEN KI**
 LOF 12335/1995 – né le 20/06/2019 – Identification 250269608300774
 REC- SILVERICE CATANYA'S N'OUBLIE JAMAIS DE LAOUEEN KI x N'THE QUEEN-OF-DRAGONS
 RISES DE LAOUEEN KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 23 ED0 (A) M'ALASKA OF BLUE TRACK**
 LOF 10131/1991 – né le 13/04/2016 – Identification 250268731610230
 CHIMARRON'S LAST IN LINE x REC- ICE BLACK HEART OF BLUE TRACK
 Producteur : Mlle IRR - Propriétaire : Mlle RIALIN Maud
- 24 PONGO LA TRIBU DE JAYAKA** Confirmation + TAN
 LOF 11855 – né le 13/05/2019 – Identification 250269811618993
 I LOVE ROCK N'ROLL OF EDELWEISS FOREVER x HOPE-OF-DESTINY DE LAOUEEN KI
 Producteur : M.Mme BRANCA - Propriétaire : M. OTTO Daniel
- 25 ED0 (A) MEMORY OF CLEAR SILVERY MOON POUPSKY THE NEW SUN**
 LOF 11709/1964 – né le 24/02/2019 – Identification 250268501674247
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x REC- ALASKAN DIAMOND LYHORKA LADY BLACK
 Producteur : M. VEKEMAN - Propriétaire : M. VEKEMAN Xavier
- 26 ED0 (A) LOKNI DE LAOUEEN KI**
 CAT-0(2018)
 LOF 9804/1906 – né le 08/04/2015 – Identification 250268712279777
 REC- FLYING OVER A SNOW STORM DE LAOUEEN KI x CH REC- SPIRITRUN'S A NEW STORY
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : Mlle REDON Julia
- 27 POLAR NOORVIK OF LAPLAND POLARLIGHTS**
 LOF 12010/1969 – né le 04/08/2019 – Identification 250269608360087
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x NORTHEN SWEDEN OF LAPLAND POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M. QUENTEL Pascal
- 28 REC ED0 (A) NOLAN OUTSTAND'G LIK'A NINJA DE LAOUEEN KI** CAT-0(2020) DNAComp-M
 LOF 10836/1950 – né le 24/03/2017 – Identification 250268731869683
 CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUEEN KI x HOT-NIGHT-IN-PARIS DE LAOUEEN KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 29 PADAWAN DE L'ESPRIT DE WAHEELA**
 LOF 12056/1968 – né le 29/08/2019 – Identification 250268732687804
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x REC- MOON DE L'ESPRIT DE WAHEELA
 Producteur : M. DELAVAUULT - Propriétaire : M. PRUNEAUD Mickaël
- 30 SOUL OF ANGELS BLUE**
 CAT-0(2019) DNA
 LOF 11734/1908 – né le 28/04/2018 – Identification 900015637874292
 ABSOLUTE ALWAYS IN ACTION x CH- ALFINA ALBA SNOWISLAND
 Producteur : M. IVANIUK - Propriétaire : Mme BERCHOUX Marie
- 31 QINUK NEW ARKSANEQ CRAOW DU VAL DES HURLUS**
 DNAComp.
 LOF 11498/1886 – né le 07/03/2017 – Identification 981100004360844
 REC- EASY RUNNER CRAOW OF SELAWIK RIVER x INUIT SEDNA DU VAL DES HURLUS
 Producteur : M.Mme BOSSUYT/DEWAELE - Propriétaire : Mme LAVERGNE Michèle
- 32 NOOBY** + TAN
 LOF 11093/1997 – né le 21/11/2017 – Identification 250268732129114
 GECKO x JASKA
 Producteur : M. COSTEUX - Propriétaire : M. GERVAIS Guillaume

- 33 PERFECT WOLF OF LAPLAND POLARLIGHTS** Confirmation + TAN
 LOF 11694 – né le 10/02/2019 – Identification 250269608216870
 GOTHAM'S POLARLIGHTS OF GREYSTONE SHADOW x MAHIKAN WOLF OF LAPLAND
 POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M. PRUNIAUX Michaël
- 34 ED0 (A) MEMORY OF CLEAR SILVERY MOON** Confirmation + TAN
PSOUKHY THE MASKED WOLF
 LOF 11710 – né le 24/02/2019 – Identification 250268501674148
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x REC- ALASKAN DIAMOND LYHORKA LADY
 BLACK
 Producteur : M. VEKEMAN - Propriétaire : M. LAVERAN Kevin
- 35 OUYAK OF LEGENDS INUPIAK**
 DNAComp.
 LOF 11362 – né le 01/07/2018 – Identification 250268732295470
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x INUPIAK VLCI SEVERU
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 36 PHOENIX OF DREAMY DARK SNOW** DNAComp-P
 LOF 11905/1970 – né le 27/04/2019 – Identification 250269608302688
 CH REC- MEZURASHII OKAMI DE L'ESPRIT DE WAHEELA x JIINN DE MAGELLAN EN ISERE
 Producteur : M. LOGIUDICE - Propriétaire : M. HERVET Stéphane
- 37 ED0 (A) PATCHY DES TERRES D'HAIDA**
 CAT-0 (2020) DNAComp.
 LOF 11988/1966 – né le 29/06/2019 – Identification 250269811689476
 CH REC- HYPNOS x CH- ZAGADKA SIBIRY YUMMY CAKE
 Producteur : Mme GODEHEU - Propriétaire : Mme GELINEAU Amélie
- 38 POW-WOW SPIRIT OF LAPLAND POLARLIGHTS** Confirmation + TAN
 LOF 11692 – né le 10/02/2019 – Identification 250269608216583
 GOTHAM'S POLARLIGHTS OF GREYSTONE SHADOW x MAHIKAN WOLF OF LAPLAND
 POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : Mlle MEYER Marion
- 39 ED0 (A) POLAR BEAR KODIAK OF LAPLAND**
POLARLIGHTS CAT-0 (2021) DNA
 LOF 12007/1990 – né le 04/08/2019 – Identification 250269608359930
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x NORTHEN SWEDEN OF LAPLAND
 POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M.Mme FISCHER Fabien et Marie
- 40 PRINCE WOLF DE L'ESPRIT DE WAHEELA** + TAN
 LOF 12174 – né le 31/10/2019 – Identification 250268743157762
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x REC- ISLAND ADLARTOK DE LAOUE
 KI
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : M. AURIAULT François
- 41 CH REC ED0 (A) NUURVIK OF LEGENDS INUPIAK**
 CAT-0(2019) DNAComp.
 LOF 10918/1929 – né le 28/08/2017 – Identification 250268731997519
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x REC- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 42 OSKY ISLAND CRAOW DE L'ESPRIT DE WAHEELA**
 LOF 11196 – né le 25/03/2018 – Identification 250268501251243
 REC- EASY RUNNER CRAOW OF SELAWIK RIVER x REC- ISLAND ADLARTOK DE LAOUE
 KI
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mlle BUARD Stacy

- 43 ED0 (A) KATABATIC'S ONE SMALL STEP**
 CAT-0 (2021) DNA
 LOF 12631/1961 – né le 20/07/2019 – Identification 900133000354417
 CH- WINTABLIZARD'S INVESTMENT x KATABATICS HOLLABACK GIRL
 Producteur : Mme COPLEY - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence
- 44 ED0 (A) HAIKO DU DOMAINE D'ERA WHITE**
 CAT-0(15) DNA
 LOF 8344/1586 – né le 09/11/2012 – Identification 250268730133393
 GOLIATH x REC- FERGIE DU DOMAINE D'ERA WHITE
 Producteur : M. PONZIO - Propriétaire : M.Mme PERRET Adrienne et CONRAUX Guillaume.
- 45 REC ED0 (A) NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS**
 CAT-0(2021) DNA
 LOF 10992/1887 – né le 20/09/2017 – Identification 250269606895873
 REC- BLACK KODIAK OF MOUNTAIN PACK x REC- SOUVENIR OF SITKA'S GRACE KELLY
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M.Mme FISCHER Fabien et Marie
- 46 ED0 (A) MANITHIL FOREVER OF GREYSTONE SHADOW**
 CAT-0(19)
 LOF 10061/1821 – né le 10/02/2016 – Identification 250269802680938
 YELLOWSNOW MALAMUTES EART TO GS x IMPRESSIVE KHALEESI OF GREYSTONE SHADOW
 Producteur : Mme PRELOIS MICHEL - Propriétaire : M. DOHR James
- 47 REC ED0 (A) NANOOK OF LEGENDS INUPIAK**
 CAT-0(2019) DNAComp.
 LOF 10921/1928 – né le 28/08/2017 – Identification 250268731997503
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x REC- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 48 MACADAM-COW-BOY OF EDELWEISS FOREVER**
 LOF 10566/1913 – né le 19/11/2016 – Identification 250268601067375
 FROST FIELD TOROK FOREVER OF GREYSTONE SHADOW x HELLO DARKNESS OF EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M. CLAISER Julien
- 49 ED0 (A) MEMORY OF CLEAR SILVERY MOON POPSY THE BRIGHTING STAR** Confirmation + TAN
 LOF 11712 – né le 24/02/2019 – Identification 250268501676372
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x REC- ALASKAN DIAMOND LYHORKA LADY BLACK
 Producteur : M. VEKEMAN - Propriétaire : Mme DE LUCA Coralie
- 50 (A) OUKYOK OF RED EYES WOLF SHADOW**
 LOF 11305/1951 – né le 03/06/2018 – Identification 250268732314193
 REC- GREYSTOKE OF RED EYES WOLF SHADOW x MOONLIKE OF RED EYES WOLF SHADOW
 Producteur : Mme NONY - Propriétaire : Mme NONY Florence
- 51 IVORY'MOON ROCK TO THE TOP LIBERTIA**
 LOSH 1273520 – né le 18/05/2018 – Identification 967000010020416
 MONIKOONA MOST WANTED x LIBERTIA OOPS I DID IT AGAIN
 Producteur : Mme VAN POUCKE - Propriétaire : Mme VAN POUCKE Martine
- 52 REC ED0 (A) KENNY DEL BIAGIO**
 CAT-0 (2020) DNA
 LOF 12622/1958 – né le 10/02/2019 – Identification 380260004121514
 SHADOW DEL BIAGIO x LIBBY DEL BIAGIO
 Producteur : M. BIAGIOTTI - Propriétaire : Mlle MUNOZ Myriam

53 CH REC ED0 (A) NASH NAILLIK'S

CAT-0(2020) DNA
 LOF 10955/1895 – né le 20/09/2017 – Identification 250269812281191
 CH REC- HYPNOS x CH REC- ZAGADKA SIBIRY YOU TAKE MY BREATH AWAY
 Producteur : Mme LAGORCE - Propriétaire : Mlle GODEHEU Marion

54 REC ED0 (A) REYNARD DEL BIAGIO

CAT-0(2020) DNA
 LOF 12423-1949 – né le 17/02/2019 – Identification 380260004121557
 CH- STARLIGHT EXPRESS DEL BIAGIO x TANIKA DEL BIAGIO
 Producteur : M. BIAGIOTTI - Propriétaire : Mme CANONNE Marine

CLASSE CHAMPION MALES

55 CH REC ED0 (A) NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUE N KI

CAT-0(2020) DNA
 LOF 11258/1942 – né le 14/12/2017 – Identification 250268712664114
 SILVERICE NO MORE MR ICE GUY x REC- ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUE N KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

56 CH REC ED0 (A) NAUGHTY BOY DE LA TUNDRA D'ALASKA

CAT-0(2020) DNAComp.
 LOF 11090/1917 – né le 25/12/2017 – Identification 250268712683322
 CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE N KI x CH REC- HINESKA DE LAOUE N KI
 Producteur : M.Mme DAGHMOUS/BOETTO - Propriétaire : M.Mme PERRET Adrienne et CONRAUX Guillaume.

CLASSE VETERAN MALES

57 LOUNOOCK'S HATCHI**+ TAN**

LOF 8263/1657 – né le 27/09/2012 – Identification 250269802160283
 REC- CKINOOK x LOUNOOCK'S DAWOOA DOWANHOWEE
 Producteur : M. GERVAIS - Propriétaire : M. GERVAIS Guillaume

58 CH ELITE A- ED0 (A) INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE N KI

CAT-0(2020) DNA
 LOF 8820/1670 – né le 25/08/2013 – Identification 250268711064227
 CH- SNO KLASSIC IN YOUR FACE x CH ELITE A- FLYING TO THE MOON DE LAOUE N KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

59 REC ED0 (B) BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA

CAT-0(2017) DNA
 LOF 9511/1671 – né le 05/04/2011 – Identification 93900001029511
 WOOLY BULLY SHAMANROCK x ARIE POD VAJANKOM
 Producteur : Mme PECAR - Propriétaire : M. KLETT Kilian

60 LOUNOOCK'S HOK'EE**+ TAN**

LOF 8270/1659 – né le 27/09/2012 – Identification 250269802159370
 REC- CKINOOK x LOUNOOCK'S DAWOOA DOWANHOWEE
 Producteur : M. GERVAIS - Propriétaire : M. GERVAIS Guillaume

61 ED0 (C) HARD SNOW OF WHITE MOUNTAIN DE LAOUE N KI

LOF 8071/1591 – né le 24/02/2012 – Identification 250269500493182
 CH ELITE A- WALNUT RIDGE NIGHT SIGNAL ON THE LAOUE N KI LAKE x CH ELITE A- FLYING TO THE MOON DE LAOUE N KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence

62 ED0 (A) LOUNOOCK'S HOHNIHOHKAIYOHOS + TAN

LOF 8269/1660 – né le 27/09/2012 – Identification 250269802158928
REC- CKINOOK x LOUNOOCK'S DAWOOA DOWANHOWEE
Producteur : M. GERVAIS - Propriétaire : M. GERVAIS Guillaume

VENERABLE MALES

63 CH REC ED0 (A) FOR EVER SNOWY HOPI OF SELAWIK RIVER

DNA
LOF 7371/1433 – né le 04/09/2010 – Identification 250269801547183
CH ELITE A- WALNUT RIDGE NIGHT SIGNAL ON THE LAOUEN KI LAKE x CH REC- CELTIC
BLACK PEARL OF SELAWIK RIVER
Producteur : M.Mme GOGIBUS - Propriétaire : Mme HAINAU ROLATO PETION Jocelyne

CLASSE BABY MALES

64 STAY UNDER MY SHADE DE LAOUEN KI

LOF En cours – né le 30/03/2021 – Identification 250269608867117
NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUEN KI x ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUEN KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

65 STORM ICE M'ALASKA DREAM OF SNOW

LOF 13038 – né le 17/04/2021 – Identification 250268743754233
SOUL OF ANGELS BLUE x M'ALASKA DE LA LEGENDE DU LOUP BLANC
Producteur : Mme BERCHOUX - Propriétaire : Mme BERCHOUX Marie

66 STORMTROOPER OF LAPLAND POLARLIGHTS

LOF 13124 – né le 07/05/2021 – Identification 250269608521406
GOTHAM'S POLARLIGHTS OF GREYSTONE SHADOW x NORTHERN SWEDEN OF LAPLAND
POLARLIGHTS
Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M.Mme FISCHER Fabien et Marie

CLASSE PUPPY MALES

67 SIR ISHA OF LEGENDS INUPIAK

LOF 12935 – né le 20/02/2021 – Identification 250268743780472
MILWOCK OF BLUE TRACK x REC- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mlle RIPP Stéphanie

68 SEVEN-IN A-RAW DE LAOUEN KI

LOF 12887 – né le 23/01/2021 – Identification 250269608876686
CH REC- NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUEN KI x ONCE-IN-A NEW YORK MINUTE DE
LAOUEN KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

69 STORM TOBIAS FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND

LOF 12823 – né le 09/01/2021 – Identification 250269608802903
CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUEN KI x REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S
MINTIKA
Producteur : M.Mme ALGARIN/BOUVILLE - Propriétaire : M. PIEDNOEL Yohann

70 ALASKAN DIAMOND SHIRO THE SHAMAN'S SPIRIT

LOF 12879 – né le 02/01/2021 – Identification 250268743726276
CH REC- DARKO CRAZY BOY OF AMARUQ SPIRIT x CH REC- ALASKAN DIAMOND LAIKA
DIVINE PRINCESS
Producteur : Mme BARIOZ - Propriétaire : Mme KLINGLER Rachel

71 SNOW TRACK OF LEGENDS INUPIAK
LOF 12937 – né le 20/02/2021 – Identification 250268743780531
MILWOCK OF BLUE TRACK x REC- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme JEUDY Séverine

CLASSE JEUNE MALES

- 72 ROGUE SNOW DROP OF EDELWEISS FOREVER** Confirmation + TAN
LOF 12804 – né le 14/08/2020 – Identification 250268743516621
NOMAD NICKY LARSON OF EDELWEISS FOREVER x MARINE SKYLARK OF EDELWEISS FOREVER
Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M. STEICHEN Florent
- 73 RUSTIK SNOW CREEK OF BLUE TRACK** + TAN
LOF 12863 – né le 22/11/2020 – Identification 250268743611858
REC- LEGEND OF WANJI OF BLUE TRACK x SOUVENIR OF SITKA'S PALE BLUE MOON DITE LUPA
Producteur : Mlle IRR - Propriétaire : Mme M. IRR / BAILLEUL David
- 74 RACKHAM ACROSS SEAS BY LOVE OF THE WILD SPARK** + TAN
LOF 12542 – né le 24/05/2020 – Identification 250269608706701
LOKNI DE LAOUEEN KI x CHAYO PURE AND SIMPLE
Producteur : M.Mme DUPUIS/REDON - Propriétaire : Mlle REDON Julia
- 75 RAFALE SNOW DROP OF EDELWEISS FOREVER** Confirmation + TAN
LOF 12802 – né le 14/08/2020 – Identification 250268743516688
NOMAD NICKY LARSON OF EDELWEISS FOREVER x MARINE SKYLARK OF EDELWEISS FOREVER
Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M. MORICARD Adrien
- 76 ANS ENEARIAN GRAY WOLF HEART** + TAN
BCU 243-000730 – né le 10/10/2020 – Identification 11206000068456
CH- ANS ENEARIAN ALWAYS WIN x CH- CARRIE NUKKA LOBO ARCTIC SNOW
Producteur : Mme BUDNIKOVA - Propriétaire : Mme CANONNE Marine
- 77 CARTER DEL BIAGIO** + TAN
LOI ROI 20/122798 – né le 20/08/2020 – Identification 380260101643615
BLACK STAR DEL BIAGIO x MELANIA DEL BIAGIO
Producteur : M. BIAGIOTTI - Propriétaire : M. BIAGIOTTI Giuseppe
- 78 SOUVENIR OF SITKA'S RUN FOR SNOW** Confirmation + TAN
LOL R/089/20 – né le 18/07/2020 – Identification 981100004728417
TOOLIK'S BACK TO THE FUTURE x SOUVENIR OF SITKA'S MY SWEET MELODY
Producteur : M. CHABRIAC - Propriétaire : M. GALLET Philippe
- 79 RAONI DE LAOUEEN KI**
LOF 12411 – né le 25/03/2020 – Identification 250269608538946
REC- SILVERICE CATANYA'S N'OUBLIE JAMAIS DE LAOUEEN KI x N'THE QUEEN-OF-DRAGONS RISES DE LAOUEEN KI
Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : M. DEPASSE Jean-Marie
- 80 RUKA SNOW DROP OF EDELWEISS FOREVER** Confirmation + TAN
LOF 12801 – né le 14/08/2020 – Identification 250268743516636
NOMAD NICKY LARSON OF EDELWEISS FOREVER x MARINE SKYLARK OF EDELWEISS FOREVER
Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : Mme MOTREFF HIEULLE Marina
- 81 ROGUE ONE OF LAPLAND POLARLIGHTS** Confirmation + TAN
LOF 12594 – né le 15/07/2020 – Identification 250269608360092
REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x MAHIKAN WOLF OF LAPLAND POLARLIGHTS
Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : Mme GATTANG Héléne

- 82 REVENGE SNOW DROP OF EDELWEISS FOREVER** Confirmation + TAN
 LOF 12799 – né le 14/08/2020 – Identification 250268743516720
 NOMAD NICKY LARSON OF EDELWEISS FOREVER x MARINE SKYLARK OF EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M. DELHAYE Sébastien
- 83 R'SNOW DES GUERRIERS CHIPPEWAS** + TAN
 LOF 12760 – né le 31/10/2020 – Identification 250268743497783
 JAGGER DES GUERRIERS CHIPPEWAS x LYNKA DES GUERRIERS CHIPPEWAS
 Producteur : Mme LE DILHUIT - Propriétaire : M. FERUELLE Nicolas
- 84 R'FLOCKY DE LAOUE N KI** Confirmation
 LOF 12794 – né le 13/07/2020 – Identification 250269608508916
 CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE N KI x CH REC- NORTH POLAR AURORA DE LAOUE N KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : M. HENRY Antoine
- 85 ROUGH SNOW DROP OF EDELWEISS FOREVER** Confirmation + TAN
 LOF 12803 – né le 14/08/2020 – Identification 250268743516613
 NOMAD NICKY LARSON OF EDELWEISS FOREVER x MARINE SKYLARK OF EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M. PLUMAT Sébastien

GROUPE NEUTRE MALES

- 86 LURIAQ**
 LOF 9913 – né le 13/11/2015 – Identification 250268600073668
 AMARUQ LEGEND JANUARY SKY x MY WITCH OF SALEM DE LA VALLEE DE NESSIE
 Producteur : M. CAILLEUX - Propriétaire : Mme LONGUET Héléne
- 87 NEPTUNE**
 LOF 10913 – né le 05/08/2017 – Identification 250269606838012
 EUROK x SOUVENIR OF SITKA'S KANADA GOOSE
 Producteur : M. LE RALLEC - Propriétaire : Mme GAUCHER Neige
- 88 PRINCE-OF-PERSIA OF EDELWEISS FOREVER**
 LOF 11715 – né le 16/03/2019 – Identification 250268732518096
 REC- NEL CANT- DE- GEVAUDAN OF EDELWEISS FOREVER x MOONLIGHT NIGHTWISH PALOMA OF EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M. BINDER Dylan

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES

- 89 NOOAK SNOW ROKWAHO NAIKA** Confirmation + TAN
 LOF 12388 – née le 27/02/2020 – Identification 250269811725306
 VON WEISS STEIM HEKTOR x REC- MS QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK
 Producteur : Mme SAENGER - Propriétaire : Mlle SAENGER Amandine
- 90 PADAM PADAM PADAM DE LAOUE N KI**
 CAT-0(2021) DNA
 LOF 12346 – née le 07/11/2019 – Identification 250269608544325
 CH- SNO KLASSIC SHAMANROCK THE BEST IS YET TO COME x ONCE-IN-A NEW YORK MINUTE DE LAOUE N KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 91 PURDEY DE L'ESPRIT DE WAHEELA** Confirmation
 LOF 12172 – née le 31/10/2019 – Identification 250268743157768
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x REC- ISLAND ADLARTOK DE LAOUE N KI
 Producteur : M. DELAVAUULT - Propriétaire : Mme MAQUIN Angélique

- 92 ALASKAN DIAMOND POWER-OF-LOVE** Confirmation
 LOF 12248 – née le 30/11/2019 – Identification 250268743197550
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x CH REC- ALASKAN DIAMOND LAIKA DIVINE PRINCESS
 Producteur : Mme BARIOZ - Propriétaire : M. JOMAIN Anthony
- 93 REBELLE BEAUTY ALKEMIA OF EDELWEISS FOREVER** Confirmation + TAN
 LOF 12391 – née le 22/01/2020 – Identification 250268743214049
 NOMAD NICKY LARSON OF EDELWEISS FOREVER x REC- NOMADIA DEL TUNDERA OF EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : Mme DOHR Rita
- 94 POLAIRE DES LOUPS D'AMANTHIS** Confirmation
 LOF 12274 – née le 18/12/2019 – Identification 250269608394976
 LORGEN'S DES LOUPS D'AMANTHIS x ASOLFR D'NEBRASKA
 Producteur : Mme LORIOT-MENGUY - Propriétaire : M. CLAISER Julien
- 95 READY TO PLAY WITH ROSEBUD DE LAOUEEN KI**
 LOF 12416 – née le 15/03/2020 – Identification 250269608539034
 REC- SILVERICE CATANYA'S N'OUBLIE JAMAIS DE LAOUEEN KI x CH REC- MILESTONE ON THE SILVERICE DE LAOUEEN KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 96 PADMA LARA CROFT DE L'ESPRIT DE WAHEELA**
 CAT-0(2021)
 LOF 12169/2375 – née le 31/10/2019 – Identification 250268743157764
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x REC- ISLAND ADLARTOK DE LAOUEEN KI
 Producteur : M. DELAVAUULT - Propriétaire : Mme DELAVAUULT Angéline
- 97 CHINANOOK'S SNOW CHARM** + TAN
 LOSH 1299518 – née le 03/10/2019 – Identification 967000010189254
 UYAK NIKE NIKOLAS x CHINANOOK'S LILLY ROSE
 Producteur : Mme GUILLAUME - Propriétaire : Mme GUILLAUME Gwennaëlle
- 98 RAVANA** Confirmation + TAN
 LOF 12632 – née le 15/03/2020 – Identification 250268743213731
 NOMAD NICKY LARSON OF EDELWEISS FOREVER x NICE SURPRISE ELVA OF EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme LALEVEE - Propriétaire : Mlle MEUNIER Camille
- 99 PALEMOON DE LAOUEEN KI** + TAN
 LOF 12430 – née le 20/10/2019 – Identification 250269500813983
 REC- SILVERICE CATANYA'S N'OUBLIE JAMAIS DE LAOUEEN KI x JINKA DE LAOUEEN KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

CLASSE OUVERTE FEMELLES

- 100 OKARA DES MONTS ETERNELS**
 LOF 11495 – née le 09/05/2018 – Identification 250269590035475
 HASCO DE LA MEUTE DE L'ECLIPSE x ILOA DITE IZZA DE L'AUBE DES PERSEIDES
 Producteur : Mme SANCHO - Propriétaire : Mme SANCHO Astrid
- 101 ED0 (A) SOUVENIR OF SITKA'S PALE BLUE MOON DITE LUPA**
 CAT-0(2020) DNA
 LOF 12062/2274 – née le 05/04/2018 – Identification 972270000420478
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x CH- DREAMWOLVES BLEU DE TOI
 Producteur : M. CHABRIAC - Propriétaire : Mme M. IRR / BAILLEUL David

- 102 ED0 (A) PIN'UP OF THE WILD SPARK**
 CAT-0(2021)
 LOF 11866/2361 – née le 24/03/2019 – Identification 250269608250926
 LOKNI DE LAOUEU KI x AMARUQ LEGEND LOVE STRUCK
 Producteur : M.Mme DUPUIS/REDON - Propriétaire : Mlle REDON Julia
- 103 ED0 (A) POLAR STAR PHOENIX OF LEGENDS INUPIAK**
 CAT-0 (2021) DNAComp.
 LOF 11920 – née le 11/06/2019 – Identification 250268732639619
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x REC- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 104 ED0 (A) NAIKA DE LA MEUTE DES LOUPS DU MERCANTOUR**
 DNAComp-P
 LOF 10801/2264 – née le 05/05/2017 – Identification 250269606904893
 REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S GALILEO x INUKHA-IAIDO DE LA MEUTE DES LOUPS DU
 MERCANTOUR
 Producteur : M.Mme THOUVENIN - Propriétaire : Mlle GUILLOT Stéphanie
- 105 CH REC ED0 (A) MILESTONE ON THE SILVERICE DE LAOUEU KI**
 CAT-0(2018) DNAComp-M
 LOF 10644/2185 – née le 01/08/2016 – Identification 250268731698954
 SILVERICE NO MORE MR ICE GUY x CH ELITE A- FLYING TO THE MOON DE LAOUEU KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 106 NOOAK SNOW ONEIDA KAYA**
 LOF 11576 – née le 10/10/2018 – Identification 250268501564756
 PAMEIYUT DEAR TO DREAM x REC- MS QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK
 Producteur : Mlle SAENGER - Propriétaire : Mlle SAENGER Amandine
- 107 ODYSSEE OF LAPLAND POLARLIGHTS** Confirmation + TAN
 LOF 11350 – née le 29/06/2018 – Identification 250269606915270
 GOTHAM'S POLARLIGHTS OF GREYSTONE SHADOW x MAHIKAN WOLF OF LAPLAND
 POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M. PRUNIAUX Michaël
- 108 DANIELA NORTHERN SUNRISE** Confirmation + TAN
 UKU 433840 – née le 03/08/2019 – Identification 991001003168543
 CHESVIK TOP ABSOLUTELY IN LOVE x CH- ERIKA NORTHERN SUNRISE
 Producteur : Mme DYNOVSKA MYROSLAVA - Propriétaire : Mlle REDON Julia
- 109 ED0 (A) POLAR STAR MYSTIK OF LEGENDS INUPIAK**
 CAT-0 (2021) DNAComp.
 LOF 11921 – née le 11/06/2019 – Identification 250268732639615
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x REC- LADY YAMNI OF BLUE TRACK
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 110 ED0 (A) MASKA DE LA MEUTE DES LOUPS DU MERCANTOUR**
 CAT-0 (2020) DNAComp-P
 LOF 10505/1538 – née le 27/11/2016 – Identification 250269606817336
 REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S GALILEO x EPONA JOHANNA DE LA MEUTE DES LOUPS DU
 MERCANTOUR
 Producteur : M.Mme THOUVENIN - Propriétaire : Mlle GUILLOT Stéphanie
- 111 ED1 (C) ONCE-IN-A NEW YORK MINUTE DE LAOUEU KI**
 CAT-0(2019)
 LOF 11276/2293 – née le 12/02/2018 – Identification 250268712664098
 CH- TAOLANQUEST FLYING CLOUD x CH REC- SPIRITRUN'S A NEW STORY
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

- 112 JUST FIVE MINUTES MIDNIGHT SUNRISE**
 SKKP 2149 – née le 23/09/2018 – Identification 941000023286495
 CH- UP THE WIND SHAMANROCK x TOOLIK'S FAIRYTALE
 Producteur : Mme MIKOLKOVA - Propriétaire : M. DEMOL David
- 113 (A) NOELLE DEL BIAGIO** + TAN
 ROI 16/39960 – née le 01/03/2016 – Identification 380260002568030
 BOOKIE DEL BIAGIO x KAYA DEL BIAGIO
 Producteur : M. BIAGIOTTI - Propriétaire : M. BIAGIOTTI Giuseppe
- 114 ED0 (A) CHAYO PURE AND SIMPLE**
 CAT-0 (2020)
 LOF 12445/2299 – née le 28/10/2017 – Identification 958000010679543
 CH- CHAYO MY PREROGATIVE x CH- VYKON'S CHAYO ALL THAT SASS
 Producteur : Mme ELLIS - Propriétaire : Mlle REDON Julia
- 115 ED0 (A) INUPIAK VLCI SEVERU**
 CAT-0(2020) DNA
 LOF 11040/2138 – née le 05/07/2015 – Identification 756098100731772
 CH- SIMON PETER APOSTLE x CH- CAGLIATSCHA'S EXTRA FOR VLCI SEVERU
 Producteur : Mme PRAZAKOVA - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 116 ED0 (A) PAMIYOK DE PRANA DES LOUPS**
 CAT-0(2021) DNA
 LOF 12088/2335 – née le 20/08/2019 – Identification 250269811684034
 CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUEU KI x CH REC- HIELO DE LAOUEU KI
 Producteur : Mlle CANONNE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine
- 117 CH REC- ED0 (A) NORTH POLAR AURORA DE LAOUEU KI**
 CAT-0(2020) DNA
 LOF 11262/2291 – née le 14/12/2017 – Identification 250268712663745
 SILVERICE NO MORE MR ICE GUY x REC- ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUEU KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 118 ED0 (B) OFFERS HER HEART OF BLUE TRACK**
 CAT-0(2020) DNA
 LOF 11561/2326 – née le 07/10/2018 – Identification 250268732370346
 HIKO TIKANNI POLARNI USVIT x REC- LADY TOPA DON'T FORGET YOU OF BLUE TRACK
 Producteur : Mlle IRR - Propriétaire : Mme DELAVAUULT Angéline
- 119 ORPHEE DE LA FOUGUE DU NORD** + TAN
 CAT-0 (2021)
 LOF 11339/2393 – née le 26/06/2018 – Identification 250268501427663
 GOTHAM'S POLARLIGHTS OF GREYSTONE SHADOW x REC- LEELAH DE LA FOUGUE DU NORD
 Producteur : M.Mme GODIMUS - Propriétaire : M.Mme GODIMUS Gérard et Chantal
- 120 CH ED0 (A) ZAGADKA SIBIRY YUMMY CAKE**
 CAT-0(2020) DNA
 LOF 11266/2175 – née le 05/12/2015 – Identification 900119000517750
 CH- RED BUNIQ DEL BIAGIO x ZAGADKA SIBIRY HOZYAYKA TAYGI
 Producteur : Mme POLOVNIKOVA - Propriétaire : Mlle GODEHEU Marion
- 121 ED0 (A) NORTHEN SWEDEN OF LAPLAND POLARLIGHTS**
 CAT-0(2019) DNA
 LOF 10987/2202 – née le 20/09/2017 – Identification 250269606915855
 REC- BLACK KODIAK OF MOUNTAIN PACK x REC- SOUVENIR OF SITKA'S GRACE KELLY
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M.Mme FISCHER Fabien et Marie

- 122 ORIA ISLAND CRAOW DE L'ESPRIT DE WAHEELA** + TAN
 LOF 11198 – née le 25/03/2018 – Identification 250268501386683
 REC- EASY RUNNER CRAOW OF SELAWIK RIVER x REC- ISLAND ADLARTOK DE LAOUE KI
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : M. LEREVEREND Anthony
- 123 REC ED0 (A) ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUE KI**
 CAT-0 (2021) DNA
 LOF 8951/2031 – née le 10/10/2013 – Identification 250268711064382
 CH REC- EVER CHASING A DREAM DE LAOUE KI x CH REC- SPIRITRUN'S A NEW STORY
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume
- 124 WILLOW DEL BIAGIO** + TAN
 LOI ROI 17/28747 – née le 03/02/2017 – Identification 380260100548671
 TURNER DEL BIAGIO x KERRIE DEL BIAGIO
 Producteur : M. BIAGIOTTI - Propriétaire : M. BIAGIOTTI Giuseppe
- 125 P'FREYA DE L'ESPRIT DE WAHEELA**
 LOF 12059/2321 – née le 29/08/2019 – Identification 250268743030579
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x REC- MOON DE L'ESPRIT DE WAHEELA
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : Mlle AUTHIE Marion
- 126 ED0 (A) PETRA QUEEN DES TERRES D'HAIDA**
 CAT-0 (2020) DNAComp.
 LOF 11986 – née le 29/06/2019 – Identification 250269811689177
 CH REC- HYPNOS x CH- ZAGADKA SIBIRY YUMMY CAKE
 Producteur : Mlle GODEHEU - Propriétaire : Mlle GODEHEU Marion
- 127 ED0 (A) POLAR EVEREST OF LAPLAND POLARLIGHTS**
 CAT-0 (2021) DNAComp.
 LOF 12008/2367 – née le 04/08/2019 – Identification 250269608360086
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x NORTHERN SWEDEN OF LAPLAND POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M.Mme FISCHER Fabien et Marie
- 128 ED0 (A) ONCE UPON A TIME FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND**
 CAT-0(2020) DNAComp.
 LOF 11283/2277 – née le 19/05/2018 – Identification 250268732052212
 REC- FIRE STORM DE MAGELLAN EN ISERE x REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA
 Producteur : M.Mme ALGARIN / BOUVILLE - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence
- 129 ED0 (A) SOUVENIR OF SITKA'S POLAR BLUE LIGHTS**
 CAT-0(2020)
 LOF 12928/2363 – née le 06/04/2018 – Identification 972270000419302
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x CH- DREAMWOLVES BLEU DE TOI
 Producteur : M. CHABRIAC - Propriétaire : M. GALLET Philippe
- 130 ED0 (A) MAIKAN-KATCHANGA OF EDELWEISS FOREVER**
 CAT-0(2019) DNA
 LOF 10564/2201 – née le 19/11/2016 – Identification 250268601067034
 FROST FIELD TOROK FOREVER OF GREYSTONE SHADOW x HELLO DARKNESS OF EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : Mme DOHR Rita
- 131 PRANA DE L'ESPRIT DE WAHEELA** Confirmation
 LOF 12173 – née le 31/10/2019 – Identification 250268743157730
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x REC- ISLAND ADLARTOK DE LAOUE KI
 Producteur : M. DELAVALT - Propriétaire : M. ALIBAY KANDJY Razack

- 132 ED0 (B) POWER LADY DES TERRES D'HAIDA**
 CAT-0 (2020) DNAComp.
 LOF 11762/2350 – née le 01/03/2019 – Identification 250269811781837
 CH REC- NASH NAILLIK'S x REC- MAYA
 Producteur : Mlle GODEHEU - Propriétaire : Mlle GODEHEU Marion
- 133 ONYX OF LEGENDS INUPIAK** Confirmation + TAN
 LOF 11364 – née le 01/07/2018 – Identification 250268732295475
 REC- BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA x INUPIAK VLCI SEVERU
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mme JEUDY Séverine
- 134 (A) PHOENIX DE MAGELLAN EN ISERE** Confirmation
 LOF 11808 – née le 07/05/2019 – Identification 250269500805339
 ECUIR DE MAGELLAN EN ISERE x M'CHOUBAKA OF RED EYES WOOLF SHADOW
 Producteur : M. MORGAN TIRADO - Propriétaire : Mme NONY Florence
- 135 ED0 (A) SILVER LINING DEUS NIX**
 ROI 1817567 – née le 12/08/2017 – Identification 191035000013714
 CH- LIBERTIA ROOTS ROCK AND REGGAE x GIULIASTAR OF YUKON
 Producteur : Mme GASPIC - Propriétaire : Mme CAROBOLANTE Jessica
- 136 REC ED0 (B) DREAMWOLVES EN VOGUE**
 CAT-0(2021) DNA
 LOF 11580/2212 – née le 09/06/2017 – Identification 981000008927603
 CH REC- HAKUNA MATATA'SONG OF SELAWIK RIVER x CH- FOLLOW MY DREAMS POLARNI
 USVIT VIA DREAMWOLVES
 Producteur : Mme SHARR WOLFE - Propriétaire : Mme DELAVALT Angéline
- 137 REC ED0 (A) LADY YAMNI OF BLUE TRACK**
 CAT-0(20) DNAComp-M
 LOF 9651/2102 – née le 24/04/2015 – Identification 250268712294712
 PAMEIYUT IYAROAK x CH ELITE A- DAKOTA OF MOUNTAIN PACK
 Producteur : Mme IRR - Propriétaire : M. KLETT Kilian

CLASSE CHAMPION FEMELLES

- 138 CH REC ED0 (A) ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUEU KI**
 CAT-0(2020) DNA
 LOF 11837/2333 – née le 23/11/2018 – Identification 250268732575980
 SNOW WARRIORS JACK SPARROW x CH REC- MILESTONE ON THE SILVERICE DE LAOUEU KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : MM. FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume

CLASSE VETERAN FEMELLES

- 139 CH REC (A) DIVINE DARLING DJINN OVER VALE AND DALE**
 CAT-0(11) DNA
 LOF 6635/1523 – née le 22/10/2008 – Identification 250269801227700
 ELITE A- AGIFTFORSTORMYMONDAY OF SELAWIK RIVER x CH ELITE A- TIKI-STORMY-MONDAY
 OVER VALE AND DALE
 Producteur : Mme RAUST-COUANAULT - Propriétaire : Mme BARIOZ Camille
- 140 SOUVENIR OF SITKA'S I DON'T LIKE MONDAY**
 LOL I/089/11 – née le 22/04/2011 – Identification 981100002516165
 CALL OF THE WILD'S HERO x SOUVENIR OF SITKA'S DALE N' VALE
 Producteur : M. CHABRIAC - Propriétaire : Mme M. ESCRIBANO Laurence et MICHEL Patrick.

141 CH REC ED0 (A) BRIGHT NORTHERN STAR'S IBELLA

CAT-0(2020) DNAComp.

LOF 8747/1862 – née le 18/08/2013 – Identification 250268711031978

CH REC- KINUK'S ICE MAN x CH REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S DISCOVERY

Producteur : M. Curot - Propriétaire : M.Mme Curot Damien et Sandrine

142 LOUNOOCK'S GALILAH TALA WITH ALASKAN MALA DREAM

LOF 7812/1783 – née le 14/09/2011 – Identification 250269801770125

ALASKAN MALA DREAM'S ELROND STARRY WALLY x LOUNOOCK'S DIUYA AYASHA YEPA

Producteur : M. Gervais - Propriétaire : M. Gervais Guillaume

143 GRISLINE DE LA FOUGUE DU NORD

+ TAN

DNAComp.

LOF 7639/1695 – née le 20/05/2011 – Identification 250269801734225

FROZENFACE OF GAWASJA'S SPIRIT x REC- AURIANE DE LA FOUGUE DU NORD

Producteur : M.Mme Godimus - Propriétaire : M.Mme Godimus Gérard et Chantal

144 CH REC ED0 (B) HIELO DE LAOUE N KI

CAT-0(2021) DNAComp.

LOF 8379/1833 – née le 05/10/2012 – Identification 250269500546881

CH REC- EVER CHASING A DREAM DE LAOUE N KI x CH REC- SPIRITRUN'S A NEW STORY

Producteur : M. Faivre - Propriétaire : Mme Canonne Marine

145 HICE STORM MAYA OF WHITE MOUNTAIN

LOF 8125/1825 – née le 04/05/2012 – Identification 250268710150584

REC- FIRE STORM DE MAGELLAN EN ISERE x FATAL ICE TOPS OF CHARME WITH TOM

Producteur : Mlle Bouville - Propriétaire : M. Algarin Maxence

VENERABLE FEMELLES**146 (C) ESKIMO OTSAKUME DU VERCORS**

CAT-0(14) DNA

LOF 7057/1595 – née le 30/08/2009 – Identification 250269400177784

URKO x UGATZ DE LA FOUGUE DU NORD

Producteur : M. Denche - Propriétaire : Mme Canonne Marine

147 (B) FATAL ICE TOPS OF CHARME WITH TOM

LOF 7149/1679 – née le 06/02/2010 – Identification 250269602776910

REC- TURNCOAT ENDEAVOR OF TRIBAL LAWS x APRILIA DE LA LEGENDE DU LOUP BLANC

Producteur : M. Masoni - Propriétaire : M. Algarin Maxence

CLASSE BABY FEMELLES**148 SUMMERTIME SERENADE DE LAOUE N KI**

LOF En cours – née le 30/03/2021 – Identification 250269608854852

NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUE N KI x ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUE N KI

Producteur : M. Faivre - Propriétaire : MM. Faivre / Cadoret Didier et Guillaume

149 SILLANAQ OF LAPLAND POLARLIGHTS

LOF 13120 – née le 07/05/2021 – Identification 250269608900549

GOTHAM'S POLARLIGHTS OF GREYSTONE SHADOW x NORTHEN SWEDEN OF LAPLAND POLARLIGHTS

Producteur : M.Mme Fischer - Propriétaire : Mlle Meyer Marion

150 SASKA M'ALASKA DREAM OF SNOW

LOF 13030 – née le 17/04/2021 – Identification 250268743800904

SOUL OF ANGELS BLUE x M'ALASKA DE LA LEGENDE DU LOUP BLANC

Producteur : Mme Berchoux - Propriétaire : Mme Berchoux Marie

151 SENORITA BELLA DE LAOUE KI

LOF en cours – née le 30/03/2021 – Identification 250269608866806
NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUE KI x ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUE KI

Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence

CLASSE PUPPY FEMELLES**152 ASOLFR FIDELE AELA**

En cours – née le 17/03/2021 – Identification 643100001231992
EAGLE ROCK IDITAROD x NJORDVEIG FOR ASOLFR Z KLANU WYDRY

Producteur : Mme KIRA ZARETSKAYA - Propriétaire : M. DEMOL David

153 SAYKA OF LEGENDS INUPIAK

LOF 12941 – née le 20/02/2021 – Identification 250268743780604

MILWOCK OF BLUE TRACK x REC- LADY YAMNI OF BLUE TRACK

Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : Mlle HERITIER Mélanie

154 SAYEN DREAMS SARNA

LOF 13020 – née le 04/03/2021 – Identification 250268732759829

SOUVENIR OF SITKA'S POKER FACE x SOUVENIR OF SITKA'S OH LAZY LOVE

Producteur : M. LARRANETA - Propriétaire : M.Mme FISCHER Fabien et Marie

155 SANTANA MACHIA OF EDELWEISS FOREVER

LOF 12973 – née le 27/02/2021 – Identification 250268743799463

REC- NEL CANT- DE- GEVAUDAN OF EDELWEISS FOREVER x MAIKAN-KATCHANGA OF EDELWEISS FOREVER

Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M. DETROYES Guillaume Henri

156 SWEDEN DREAM FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND

LOF 12822 – née le 09/01/2021 – Identification 250269608802886

CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE KI x REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA

Producteur : M.Mme ALGARIN/BOUVILLE - Propriétaire : M. ALGARIN Maxence

157 SKYLA DE LAOUE KI

LOF 12892 – née le 23/01/2021 – Identification 250269608854589

CH ELITE A- NNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUE KI x ONCE-IN-A NEW YORK MINUTE DE LAOUE KI

Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : Mme CARBAYO Ana Maria

158 RISTMAS FEERIE RAYA OF EDELWEISS FOREVER

LOF 12933 – née le 23/12/2020 – Identification 250268743721874

MANITHIL FOREVER OF GREYSTONE SHADOW x REC- NOMADIA DEL TUNDERA OF EDELWEISS FOREVER

Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : Mme DECOTTIGNIES-PATAY Elodie

159 SASHKA RUSSIAN GIRL OF EDELWEISS FOREVER

LOF 12978 – née le 27/02/2021 – Identification 250268743799464

REC- NEL CANT- DE- GEVAUDAN OF EDELWEISS FOREVER x MAIKAN-KATCHANGA OF EDELWEISS FOREVER

Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : Mme MAIRE Cindy

CLASSE JEUNE FEMELLES**160 R'MISHKA DE LAOUE KI****+ TAN**

LOF 12867 – née le 28/10/2020 – Identification 250269608686956

REC- SILVERICE CATANYA'S N'OUBLIE JAMAIS DE LAOUE KI x REC- ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUE KI

Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : M. RITTER Olivier

- 161 REISO SAKURA DES TERRES D'HAIDA**
 LOF 12739 – née le 04/11/2020 – Identification 250269608763799
 CH REC- HYPNOS x CH- ZAGADKA SIBIRY YUMMY CAKE
 Producteur : Mme GODEHEU - Propriétaire : Mme GAUCHER Neige
- 162 REINVENTING NASSAU'S STORY OF THE WILD SPARK** Confirmation
 LOF 12539 – née le 24/05/2020 – Identification 250269608705885
 LOKNI DE LAOUEU KI x CHAYO PURE AND SIMPLE
 Producteur : M.Mme DUPUIS/REDON - Propriétaire : Mlle REDON Julia
- 163 BRIGHT NORTHERN STAR'S RAYHA** Confirmation
 LOF 12609 – née le 09/08/2020 – Identification 250268723101470
 REC- LEGEND OF WANJI OF BLUE TRACK x CH REC- BRIGHT NORTHERN STAR'S IBELLA
 Producteur : M. CUROT - Propriétaire : M.Mme CUROT Damien et Sandrine
- 164 ROVANIEMI OF LAPLAND POLARLIGHTS** Confirmation + TAN
 LOF 12599 – née le 15/07/2020 – Identification 250269608359165
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x MAHIKAN WOLF OF LAPLAND POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M. PERRIN Matthieu
- 165 RUNE OF LEGENDS INUPIAK** Confirmation
 LOF 12504 – née le 01/06/2020 – Identification 250268743369195
 REC- NANOOK OF LEGENDS INUPIAK x INUPIAK VLCI SEVERU
 Producteur : M.Mme KLETT-BOTTERON - Propriétaire : M. PAQUIN Yoann
- 166 RENESME'E M'ALASKA DREAM OF SNOW** + TAN
 LOF 12696 – née le 15/10/2020 – Identification 250268743587254
 SOUL OF ANGELS BLUE x ANNIE OF ROSES VLCI Z PODLES!
 Producteur : Mme BERCHOUX - Propriétaire : Mme BERCHOUX Marie
- 167 ALICE LAKE** Confirmation + TAN
 LOI 20/96619 – née le 29/03/2020 – Identification 380260043715168
 CH- IRON NORTHERN SHADOWS FROM VLCI SEVERU x BEAUTY BELLISSIMA CANE
 Producteur : M. AVANTAGGIATO - Propriétaire : M. KLETT Kilian
- 168 RENEGADE OF LAPLAND POLARLIGHTS** Confirmation + TAN
 LOF 12596 – née le 15/07/2020 – Identification 250269608359111
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x MAHIKAN WOLF OF LAPLAND POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : Mlle DANIEL Emilie
- 169 RALAAQ QINU DE PRANA DES LOUPS** Confirmation + TAN
 LOF 12621 – née le 06/07/2020 – Identification 250269608619150
 REC- REYNARD DEL BIAGIO x CH REC- MITUK DE PRANA DES LOUPS
 Producteur : Mme CANONNE - Propriétaire : Mme CANONNE Marine
- 170 FAIR LADY DEL BIAGIO** + TAN
 LOI ROI 20/170242 – née le 09/11/2020 – Identification 380260101787743
 STARLIGHT EXPRESS DEL BIAGIO x NOELLE DEL BIAGIO
 Producteur : M. BIAGIOTTI - Propriétaire : M. BIAGIOTTI Giuseppe
- 171 RISING NANOOK DE LAOUEU KI** Confirmation + TAN
 LOF 12796 – née le 13/07/2020 – Identification 250269608508807
 CH ELITE A- INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUEU KI x CH REC- NORTH POLAR AURORA DE LAOUEU KI
 Producteur : M. FAIVRE - Propriétaire : Mme MARQUETTY Joyce

- 172 RASHKA SWEET SKAYA OF EDELWEISS FOREVER** + TAN
 LOF 12702 – née le 02/10/2020 – Identification 250268743473766
 MANITHIL FOREVER OF GREYSTONE SHADOW x MOONLIGHT NIGHTWISH PALOMA OF
 EDELWEISS FOREVER
 Producteur : Mme DORH - Propriétaire : M. FEROUELLE Nicolas
- 173 RAFALE OF LAPLAND POLARLIGHTS** Confirmation + TAN
 LOF 12600 – née le 15/07/2020 – Identification 250269608359960
 REC- NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS x MAHIKAN WOLF OF LAPLAND
 POLARLIGHTS
 Producteur : M.Mme FISCHER - Propriétaire : M. GIRAUD Nicolas
- 174 ANS ENEARIAN GAAGII** + TAN
 BCU 243-000731 – née le 10/10/2020 – Identification 112060000068426
 CH- ANS ENEARIAN ALWAYS WIN x CH- CARRIE NUKKA LOBO ARCTIC SNOW
 Producteur : Mme BUDNIKOVA - Propriétaire : Mme CANONNE Marine
- 175 KISHDIGRA RATTLE THE STARS**
 LOI 2192626 – née le 13/11/2020 – Identification 972274200164046
 CH- KISHDIGRA SMOOTH CRIMINAL x CH- KISHDIGRAF ALLEN ANGEL
 Producteur : M. GRAINNE ANNE KEELING - Propriétaire : Mme CAROBOLANTE Jessica
- 176 REVA SNOW DROP OF EDELWEISS FOREVER** Confirmation + TAN
 LOF 12800 – née le 14/08/2020 – Identification 250268743516609
 NOMAD NICKY LARSON OF EDELWEISS FOREVER x MARINE SKYLARK OF EDELWEISS
 FOREVER
 Producteur : Mme DOHR - Propriétaire : M.Mme SPIESS Eric et Modestie

GRUPE NEUTRE FEMELLES

- 177 NOOAK SNOW ONEIDA MIKIJUK**
 LOF 11574 – née le 10/10/2018 – Identification 250268501564770
 PAMEIYUT DEAR TO DREAM x REC- MS QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK
 Producteur : Mlle SAENGER - Propriétaire : Mlle SAENGER Amandine
- 178 CHRISTAL DE LUNE OF UNESDALA**
 DNA
 LOF 10661/2093 – née le 24/12/2014 – Identification 900108000938148
 REC- EASY RUNNER CRAOW OF SELAWIK RIVER x CH- KASAAN'S FORTUNE'N FAME
 Producteur : M. MOLNAR - Propriétaire : Mme HAINAU ROLATO PETION Jocelyne

CONFIRMATION SEULE MALES

- 179 PEPPONE** Confirmation + TAN
 TI – né le 17/03/2019 – Identification 250269811639120
 TI x TI
 Producteur : TI - Propriétaire : M. GERVAIS Guillaume
- 180 MEMORY OF CLEAR SILVERY MOON PASCHA BLACK AND WHITE** Confirmation + TAN
 LOF 11711 – né le 24/02/2019 – Identification 250268501674227
 SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS x REC- ALASKAN DIAMOND LYHORKA LADY
 BLACK
 Producteur : M. VEKEMAN - Propriétaire : Mme M. BREMOND Gaëlle et Sébastien
- 181 IRON DES GUERRIERS CHIPPEWAS** Confirmation + TAN
 TI – né le 02/05/2019 – Identification 250268732634884
 TI x TI
 Producteur : TI - Propriétaire : Mlle BALLAND Elodie

ANNUAIRE DES PROPRIÉTAIRES

| | |
|---|---|
| ALGARIN Maxence 986 route de la Gare - 01150 VILLEBOIS Tél : 06.42.20.15.63 | 43, 61, 128, 145, 147, 151,156 |
| ALIBAY KANDJY Razack 28 rue Katherine Mansfield - 77210 AVON Tél : 07.67.56.35.25 | 131 |
| ANTUNES Murielle 22 allée des Roses - Hameau des Chênes - 42320 LA GRAND CROIX Tél : 06.69.58.98.22 | 10 |
| AURIAULT François 206 le Plessis Le Tiers - 85250 ST ANDRE GOULE D'OIE Tél : | 40 |
| AUTHIE Marion 42 rue Charles Lorin - 77140 NEMOURS Tél : 07.69.46.72.19 | 125 |
| BALLAND Elodie 9 rue des Trois Croix - 71150 DEZIZE LES MARANGES | 181 |
| BARIOZ Camille 195 impasse des Grandes Terres - 69490 DAREIZE | 139 |
| BARTOLI Thierry 105 impasse Luciat - 01750 REPLONGES | 7 |
| BERCHOUX Marie 880 chemin Galadon - 42840 MONTAGNY | 6, 30, 65, 150, 166 |
| BIAGIOTTI Giuseppe Loc. Metaurilia 82/D - I-61032 FANO(PU) ITALIE Tél : +39.33.53.53.657 | 77, 113, 124, 170 |
| BINDER Dylan 3 Chemin le Pré Potard - 54280 LANEUVELOTTE Tél : 06.05.37.66.81 | 88 |
| BREMOND Gaëlle et Sébastien 8 rue de la Baronne de Forest - 60300 CHAMANT | 180 |
| BUARD Stacy 2A route du Moulin Neuf - 78760 JOUARS PONTCHARTRAIN | 42 |
| CANONNE Marine Ruband - 320 impasse des Baraques - 73800 COISE ST JEAN PIED GAUTHIER Tél : 06.76.96.66.96 | 9, 54, 76, 116, 144, 146, 169, 174 |
| CANTIN Maxime 5 rue de la Forêt - 77930 FLEURY EN BIERE Tél : 06.08.75.04.85 | 17 |

| | |
|---|-------------------------|
| CARBAYO Ana Maria 5 rue Du Commandant Vallin - 39360 VIRY | 157 |
| CAROBOLANTE Jessica Via Ortigara 67 - I-31015 CONEGLIANO ITALIE Tél : +39.344.223.57.83 | 135, 175 |
| CLAISER Julien 1 rue de la Fontaine - 08130 ST LAMBERT ET MONT DE JEUX Tél : 06.86.64.46.08 | 48, 94 |
| CUROT Damien et Sandrine 58 avenue du Général de Gaulle - 21110 GENLIS Tél : 03.45.95.03.67 | 141, 163 |
| DANIEL Emilie Bessette - 63840 SAUVESSANGES | 168 |
| DE LUCA Coralie 40B rue des Marins - 29350 MOELAN SUR MER Tél : 06.20.99.36.51 | 49 |
| DECOTTIGNIES-PATAY Elodie 755 route du Biolay - 01270 BEAUPONT Tél : 06.61.99.37.10 | 158 |
| DELAVALT Angéline 2, hameau du Chaill - 17260 VIROLLET Tél : 06.51.64.27.20 | 13, 96, 118, 136 |
| DELHAYE Sébastien 35 rue du Docteur Eugène Richard - 80830 L'ETOILE Tél : 06.31.60.71.33 | 82 |
| DEMOL David rue de la Chaussée 88 - B-7040 GOEGNIES CHAUSSEE BELGIQUE Tél : +32.65.88.55.65 | 112, 152 |
| DEPASSE Jean-Marie 59 chemin de Ropsies - 59330 BEAUFORT Tél : 06.32.33.32.80 | 79 |
| DESHAYES Chloé 12 chemin du Puits - Coët Mégan - 56440 LANGUIDIC | 18 |
| DETROYES Guillaume Henri 7a boulevard de la Tournaille - 57310 GUENANGE | 155 |
| DOHR James Les Jardins de Douvaine, bât 2A, appart 20 - 75 Avenue de Genève - 74140 DOUVAINE Tél : 06.26.04.99.95 | 46 |
| DOHR Rita 9 rue de la Nied - 57220 EBLANGE Tél : 03.87.35.73.21 | 12, 93, 130 |
| ESCRIBANO Laurence et MICHEL Patrick 1 rue du 19 mars 1962 - 21260 ORVILLE Tél : 03.80.75.59.78 | 140 |

| | |
|---|---|
| FAIVRE / CADORET Didier et Guillaume 1 chemin des Longchamps - 21260 FONCEGRIVE Tél : 06.74.09.63.36 | 22, 28, 55, 58, 64, 68, 90, 95, 99, 105, 111, 117, 123, 138, 148 |
| FEROUELLE Nicolas 8 rue Du Faubourg - 59161 NAVES Tél : 06.79.14.82.40 | 83, 172 |
| FISCHER Fabien et Marie 10 rue du Faubourg de Plenot - 88210 SAINT STAIL Tél : 06.63.77.54.41 | 39, 45, 66, 121, 127, 154 |
| GALLET Philippe 7 Ruelle de Brinches - 77470 MONTCEAUX-LES-MEAUX Tél : 06.07.11.27.78 | 78, 129 |
| GATTANG Hélène 2 rue d'Obernai - 67140 BOURGHEIM | 81 |
| GAUCHER Neige 33 rue des Ruisseaux - 49330 CONTIGNE Tél : 06.18.90.46.54 | 87, 161 |
| GEIGER Loïc 34 rue de Gunsbach - 68230 WIHR AU VAL Tél : 06.46.62.14.43 | 4 |
| GELINEAU Amélie 49460 CANTENAY | 37 |
| GERVAIS Guillaume Méot - 29710 POULDREUZIC Tél : 06.09.80.90.57 | 3, 32, 57, 60, 62, 142, 179 |
| GIRAUD Nicolas 8 avenue des Chênes - 78940 LA QUEUE-LES-YVELINES Tél : 06.63.99.51.19 | 173 |
| GODEHEU Marion La Carrière - 72400 VILLAINES LA GONAIIS Tél : 06.09.48.05.21 | 53, 120, 126, 132 |
| GODIMUS Gérard et Chantal 19 rue de l'Arbre Rond - 02320 SUZY Tél : 03.23.80.13.64 | 119, 143 |
| GUILLAUME Gwennaëlle 2, Vlotgras - B-3020 WINKSELE BELGIQUE Tél : 00.32.478.91.02.77 | 97 |
| GUILLOT Stéphanie Metge route de Plaichac - 47310 LAPLUME Tél : 07.88.81.33.20 | 104, 110 |
| HAINAU ROLATO PETION Jocelyne 40 bis rue de Villez - 78270 BENNECOURT Tél : 06.22.86.28.23 | 63, 178 |
| HENRY Antoine 5 cours Des Recollets - 88320 DAMBLAIN Tél : 06.45.20.85.83 | 84 |

| | |
|---|--|
| HERITIER Mélanie CH-1955 ST PIERRE DE CLAGES SUISSE | 153 |
| HERVET Stéphane 224 rue d'En Bas - 60640 FRETOY LE CHÂTEAU | 36 |
| IRR / BAILLEUL David Maison Forestière - Rue des 4 Seigneurs - 57970 LEMESTROFF Tél : 06.27.62.59.73 | 73, 101 |
| JEUDY Séverine 45 boulevard Paul Verlaine - 57310 GUENANGE Tél : 06.86.61.47.32 | 71, 133 |
| JOMAIN Anthony 96b chemin Pré Benoit - 74520 CHEVRIER | 92 |
| KLETT Kilian 12 Le Dessus de Rupt - 88360 RUPT SUR MOSELLE Tél : 06.84.90.04.76 | 35, 41, 47, 59, 103, 109, 115, 137, 167 |
| KLINGLER Rachel 22 rue de la 1ere DFL - 68290 DOLLEREN Tél : 06.95.09.74.32 | 70 |
| LAVERAN Kevin 1 chemin du Ravet - 69260 CHARBONNIERES LES BAINS | 34 |
| LAVERGNE Michèle 14 Route d'Hordeville - 45450 INGRANNES Tél : 06.81.30.59.39 | 31 |
| LEREVEREND Anthony 61 rue des Closiers - 45140 SAINT JEAN DE LA RUELE Tél : 06.33.36.28.95 | 16, 122 |
| LONGUET Hélène 72 rue Jean Chemin - 59148 FLINES LEZ RACHES | 86 |
| MAIRE Cindy 10 rue du Cimetière - 55240 BOULIGNY | 159 |
| MAQUIN Angelique 30 quater rue du Gouvernement - 78690 LES ESSARTS LE ROI Tél : 07.68.98.12.45 | 11, 91 |
| MARQUETTY Joyce 92 rue de la Croix Saint Jean - Villemartin - 73350 BOZEL Tél : 06.13.56.87.82 | 171 |
| MEUNIER Camille 10 Porte de Pierre, Cimetière Bas - 76400 TOURVILLE LES IFS Tél : 06.18.01.75.03 | 98 |
| MEYER Marion 88270 DAMAS ET BETTEGNEY | 38, 149 |

| | |
|---|----------------|
| MORICARD Adrien La Croix Ramonet - 1 chemin Des Blondrierie - 89660 MERRY SUR YONNE Tél : 06.88.08.25.93 | 75 |
| MOTREFF HIEULLE Marina Immeuble Upas - 79 bd du Perier - 06400 CANNES Tél : 07.78.80.19.22 | 80 |
| MUNOZ Myriam Rue de la Croix de Portier - 38650 SINARD Tél : 06.64.85.09.58 | 52 |
| MURIENNE Guénaël 39 impasse des Amoureux - Thoranne - 38650 SAINT MICHEL LES PORTES Tél : 06.77.56.00.79 | 20 |
| NONY Florence La Courteix - 63230 ST OURS LES ROCHES Tél : 04.73.88.70.23 | 50, 134 |
| OTTO Daniel 3 rue Voltaire - 57515 ALSTING Tél : 06.77.22.48.87 | 24 |
| PAQUIN Yoann 35, Rue Neuve Grange - 88000 EPINAL | 165 |
| PERINI Philippe 3 allée des Roses - 54650 SAULNES | 15 |
| PERRET Adrienne et CONRAUX Guillaume 13 rue de Trainel - 77650 SAINT LOUP DE NAUD Tél : 06.60.55.59.19 | 44, 56 |
| PERRIN Matthieu 6 route de Neufchateau - 88300 AULNOIS Tél : 06.16.81.06.63 | 164 |
| PETAT Mathilde 3 résidence de la Blorais - 35390 STE ANNE SUR VILAINE | 8 |
| PIEDNOEL Yohann 46 route de l'Envers des Graviers - 88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE Tél : 06.11.48.39.72 | 69 |
| PLUMAT Sébastien rue Wibaille Dupont - 19 Résidence du Moulin à Vent - 59145 BERLAIMONT Tél : 06.40.20.57.72 | 85 |
| PRUNEAUD Mickaël 3 la Gougeonnais - 35660 LANGON | 29 |
| PRUNIAUX Michaël 364 chemin des Trois Fontaines - 88100 NAYEMONT-LES-FOSSES | 33, 107 |

| | |
|--|---------------------------------------|
| QUENTEL Pascal 8 rue du Général de Trobiand - 29200 BREST Tél : 06.27.13.08.31 | 27 |
| REDON Julia 3 Le Montbaudron - 89120 ST DENIS SUR OUANNE Tél : 06.19.65.47.64 | 26, 74, 102, 108, 114, 162 |
| RIALIN Maud 4 rue de Vers - 39300 VALEMPOULIERES Tél : 06.11.92.42.08 | 23 |
| RIDEY Audrey 2 chemin Noir - 25490 FESCHES LE CHATEL | 14 |
| RINGUEDE Olivier 183, chemin de la Germinière - 45500 NEVOY | 5 |
| RIPP Stéphanie 48 rue Sandbuehl - 67590 OHLUNGEN Tél : 06.85.42.42.65 | 67 |
| RITTER Olivier 505 route de Montlahuc - 26470 BELLEGARDE-EN-DIOIS | 160 |
| ROOS Philippe 34 rue de Philippsbourg - 57230 BAERENTHAL Tél : 06.81.73.28.52 | 2 |
| SAENGER Amandine 7 rue de la Vallée - 68130 HAUSGAUEN | 89, 106, 177 |
| SAINT-MAURICE Vanessa 14 rue Jacquard - 69240 THIZY LES BOURGS Tél : 06.77.40.23.27 | 21 |
| SANCHO Astrid Bleyrat - 63840 SAUVESSANGES Tél : 04.73.95.30.86 | 1, 100 |
| SPIESS Eric et Modestie 8 rue du Bosquet - 67110 GUNDERSHOFFEN Tél : 06.86.41.47.88 | 176 |
| STEICHEN Florent 6 rue Jules Verne - 29720 PLONEOUR LANVERN Tél : 06.22.68.80.74 | 72 |
| VAN POUCKE Martine Rue Eugène Falmagne, 76 - B-5170 LUSTIN BELGIQUE Tél : +32.472.742.877 | 51 |
| VEKEMAN Gwaladis 3 allée du Grand Vignoble - 60400 NOYON | 19 |
| VEKEMAN Xavier 237 rue de Crepy - 60320 BETHISY SAINT MARTIN | 25 |

SYNTHÈSE DES INSCRIPTIONS

| | Mme MIKOLKOVA ou Mme ROSER | | M. LEROY-NAPOLI | | |
|--------------------|----------------------------------|-----------|-----------------|-----------|------------|
| | Ring A | Ring B | Ring C | | |
| CLASSE | Mâles | Femelles | Mâles | Femelles | Total |
| Vétéran | 6 | 7 | | | 13 |
| Intermédiaire | 19 | 11 | | | 30 |
| Ouverte | 35 | 38 | | | 73 |
| Champion | 2 | 1 | | | 3 |
| Vénérable | | | 1 | 2 | 3 |
| Baby | | | 3 | 4 | 7 |
| Puppy | | | 5 | 8 | 13 |
| Jeune | | | 14 | 17 | 31 |
| Neutre | | | 3 | 2 | 5 |
| Confirmation seule | | | 3 | | 3 |
| | | | 29 | 33 | |
| Total | 62 | 57 | 62 | | 181 |

| | Mâles | Femelles | Total |
|--------------|-------|----------|------------|
| Total | 91 | 90 | 181 |
| Confirmation | 26 | 21 | 47 |
| TAN | 43 | 25 | 68 |



Un atelier de médical training vous est proposé pour cette 32^{ème} Nationale d'Élevage.

Pendant cet atelier je vais vous initier au médical training.

Je vous invite à venir me rejoindre sur mon stand tout au long du samedi afin de vous initier avec votre chien au médical training.

Dans la mesure du possible avec l'accord du club, samedi une petite conférence vous sera proposée afin de vous présenter le médical training et de répondre à vos questions.

Le médical training qu'est ce que c'est ?

Il est inspiré du travail mis en place aujourd'hui dans les zoos afin de rendre les soins médicaux aux animaux, agréables ou moins stressants, et pour limiter les anesthésies lors des soins basiques, comme la coupe des griffes, les échographies, etc.

Aujourd'hui dans l'éducation des animaux de compagnie, il est primordial d'habituer nos animaux (chiens, chats, Nac) aux manipulations quelles qu'elles soient : brossage, coupes de griffes, mais aussi vaccins, échographies etc.

Ceci est possible grâce aux méthodes d'éducation actuelles, notamment le clicker training.

Si vous souhaitez participer à l'atelier, pensez à amener des récompenses appétentes.

L'atelier sera ouvert aux chiens de TOUT AGE rencontrant divers problèmes liés aux manipulations.

Les chiots seront bien sûr les bienvenus, car le médical training est important dès le plus jeune âge, afin de les habituer aux manipulations liées à la mise en place du harnais, brossage etc.

En espérant vous compter nombreux à cet atelier.

Profitez de vos avantages éleveurs !



Choisissez vos cadeaux dans la boutique d'Agria

Couverture chauffante, collier d'identification, gamelle pour chiots...

En tant que membre du Club réservé aux éleveurs LOF, vous pouvez échanger vos points cadeaux à votre guise contre une sélection d'articles utiles pour votre élevage.

Connectez-vous à votre espace membre : www.agriabreedersclub.fr/chien/

Pas encore
membre du Club ?
Rejoignez-nous
gratuitement et sans
engagement.

Comment cumuler des points ?

- 100% gratuit et sans engagement
- Recevez gratuitement vos «kits portée» et offrez à vos clients une assurance chiots Premiers Pas
- Cumulez des points cadeaux pour chaque assurance payante souscrite chez Agria sur vos recommandations
- Échangez vos points cadeaux dans la boutique éleveurs d'Agria



J'ai testé, j'ai aimé ! Le mot de l'éleveuse :

Mme Suzon CORCY,
DU PETIT MONT D'EDEN
Membre du Club depuis août 2018

On a eu l'agréable surprise d'avoir la mise en route de la boutique Agria en octobre. J'ai pu utiliser mes points. J'ai trouvé que le choix était conséquent et que le nombre de point était cohérent avec le prix des produits. J'ai pris ceux qui me seront utiles (gamelle à chiot et tapis chauffant). Ils sont arrivés très vite et sont d'une très bonne qualité.



Agria
partenaire
de la SCC

Une question ? Contactez votre Ambassadeur Agria !

Éleveur passionné formé aux produits d'assurance, l'Ambassadeur Agria de votre région est votre interlocuteur privilégié, il saura vous conseiller et vous accompagner. Si vous ne connaissez pas encore votre interlocuteur, contactez-nous au **01.88.32.24.00**

- 🌐 www.agria.fr
- ✉ info@agria.fr
- ☎ 01 88 32 24 00

Agria 
Assurance pour Animaux

SA SANTÉ, MAINTENANT ET POUR TOUJOURS

**Donnez-leur le meilleur
départ dans la vie.**

Le lait maternisé **PUPPY PRO TECH** apporte aux professionnels une solution nutritionnelle pour aider chaque chiot nouveau-né, même les plus à risque, à construire leurs systèmes immunitaire et digestif.

**Formule brevetée pour compléter
idéalement le colostrum maternel.**



Disponible en 300 g et 1,2 kg.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.royalcanin.com
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

PROFESSIONNEL